



**Caractéristiques démographiques,
socio – économiques et conditions
d’habitation des ménages**

**Recensement Général de la Population et de l’habitat
2014
Province d’ASSA-ZAG**



Caractéristiques démographiques, socio – économiques et conditions d’habitation des ménages

Recensement Général de la Population et de l’habitat 2014 Province d’ASSA-ZAG

DIRECTION REGIONALE DE GUELMIM

Tél/fax 0528872170 –BP 291 81000 Guelmim

www.hcp.ma/region-guelmim

Décembre 2017

Table des matières

Introduction	7
Présentation générale de la province	9
1. Localisation et découpage administrative de la province	10
2. Population et ménages.	10
Les Caractéristiques démographiques de la population	12
1. Population et accroissement démographique.....	13
2. Urbanisation.....	15
3. Les Structures démographiques.....	15
3.1 Structure par sexe et âge	15
3.2 Rapport de masculinité	19
4. La nuptialité.....	20
4.1 Le statut matrimonial et le sexe	20
4.2 Age moyen au premier mariage.....	21
5. Le niveau de la fécondité	22
Les caractéristiques de l'éducation	24
1. Aptitude à lire et à écrire.....	25
2. La Connaissance des langues	27
3. La scolarisation des enfants	28
4. Le niveau d'instruction	29
La prévalence de handicap	31
1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence	32
Les caractéristiques de l'activité économique	34
1. Participation à l'activité économique	35
2. Les caractéristiques de chômage.....	37
3. Les caractéristiques de la population active.....	38
Les Ménages et conditions d'habitat	40
1. Ménages et chefs de ménages.....	41
1.1 Effectif et taille des ménages	41
1.2 Taux d'analphabétisme des chefs de ménages.....	42
2. Les Conditions d'habitat des ménages.....	43
2.1 Type de logement.....	43
2.2 Taux d'occupation des logements	44
2.3 Ancienneté du logement	45
2.4 Statut d'occupation du logement.....	46

2.5 Equipements de base des logements	47
2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées	48
2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers	49
2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages.....	50
2.9 Equipements domestiques.....	51
Annexe	52
Cartes thématiques	53
Tableaux.....	58

Liste des Tableaux

Tableau 1: Population, ménages et densité de la population en 2014	10
Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014	11
Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence	13
Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence.....	14
Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)	15
Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %).	16
Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)	18
Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%).....	19
Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%).....	20
Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)	21
Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014.....	22
Tableau 12 : L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014	23
Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014.....	23
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)	25
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)	27
Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)	28
Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %) ...	30
Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)	32
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.	35
Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%).....	36
Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)	37
Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)	38
Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014	41
Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges par	42
Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)	44
Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)	44
Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2004 et 2014(%)	45
Tableau 28: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)	45
Tableau 29: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)	46
Tableau 30: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%).....	47
Tableau 31: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%).....	48
Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%).....	49
Tableau 33: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	50
Tableau 34: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)	51

Liste des Figures

Figure 1: La carte de la province de ASSA-ZAG	11
Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence	14
Figure 3:Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %).....	17
Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %).....	17
Figure 5:Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%).....	19
Figure 6 :Population de la province d'Assa-Zag âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)	21
Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014.....	22
Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)....	26
Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)	28
Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)	29
Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%).....	30
Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)	33
Figure 13Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014	36
Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe ...	38
Figure 15:Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)	39
Figure 16: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014	41
Figure 17:Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%).....	44
Figure 18:Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%).....	46
Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)	47
Figure 20:Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)	48
Figure 21:Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	49
Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	50
Figure 23:Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %)	51

Introduction

Après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994, 2004, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc, depuis son accession à l'indépendance.

A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des phases préparatoires, d'exploitation ou de publication des données. Le RGPH 2014 n'a pas fait exception à cette règle, la dite opération a connu à son tour des nouveautés, il s'agit notamment de :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques et la régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG) ;
- Une nouvelle approche pour le recrutement des recenseurs et contrôleurs (appels à candidature par Internet) et la création d'un site internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma)
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc.

La mise en place du processus de régionalisation nécessite, entre autres, la disponibilité d'informations démographiques et socio-économiques fiables et pertinentes pour permettre aux décideurs d'évaluer les besoins et les attentes en matière de planification et d'orienter, par conséquent, les réformes et les politiques du pouvoir public dans les différents secteurs de développement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication par la Direction Régionale de Guelmim-Oued Noun, relevant du Haut Commissariat au Plan, de ce rapport qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la Province de Assa-Zag émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques
- L'éducation et l'alphabétisation
- La situation d'handicap
- L'activité et l'emploi
- Les conditions d'habitation des ménages

Ce rapport, qui est le premier d'une série provinciale de publications sur le recensement de 2014, présente, dans une première partie, les résultats de cette opération au niveau de la province et par milieu de résidence, tout en procédant à des comparaisons avec les résultats du RGPH de 2004. Et pour apprécier ces résultats, des comparaisons ont été recherchées par rapport, non seulement au niveau spatial, mais également au niveau du genre.

Dans une deuxième partie, une annexe statistique présente, par thème, des cartes thématiques et tableaux permettant une analyse plus fine des principaux indicateurs.



Présentation générale de la province

1. Localisation et découpage administrative de la province

La province d'Assa-Zag est limitée au Nord par les provinces de Guelmim et Tata , au Sud par la Province d'Es-smara, à l'Est par la Foranière Maroco-Algérienne et Maroco-Mauritanienne et à l'Ouest par la province de Guelmim et Tan Tan.

Administrativement, la province d'Assa-Zag est constituée de 2 Cercles (cercle d'Assa et cercle de Zag) et 7 communes :

2. Population et ménages.

Au premier septembre 2014, la population de la province d'Assa-Zag compte 44124 individus. Il s'agit de personnes résidentes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 1,11 habitant /km².

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence :

Tableau 1:Population, ménages et densité de la population en 2014

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
Province: Assa-Zag	Urbain	27333	3931
	Rural	16791	1277
	Total	44124	5208
Region: Guelmim-Oued Noun	Urbain	280094	60873
	Rural	153663	29329
	Total	433757	90202
Maroc	Urbain	20432439	4807743
	Rural	13415803	2506063
	Total	33848242	7313806

Source : RGPH 2014

Figure 1: La carte de la province de ASSA-ZAG

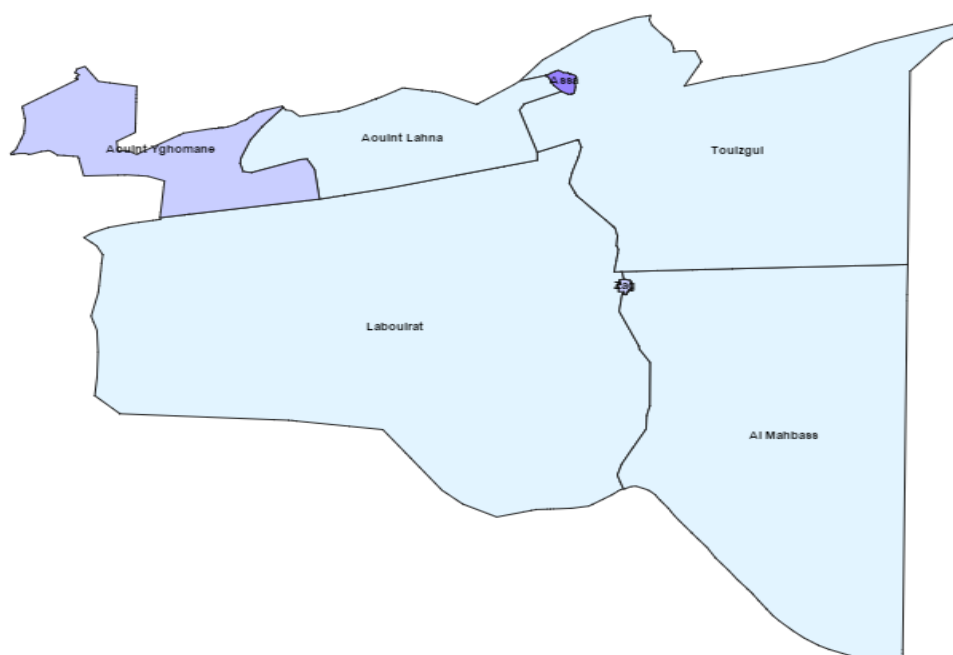


Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Population Légale</i>	<i>Ménages</i>
Assa-Zag			44 124	5 208
		<i>Assa</i>	14 570	2 990
		<i>Zag</i>	12 763	941
	<i>Assa</i>		10 455	956
		<i>AouintLahna</i>	2 391	314
		<i>AouintYghomane</i>	3 042	470
		<i>Touizgui</i>	5 022	172
	<i>Zag</i>		6 336	321
		<i>Al Mahbass</i>	4 208	153
		<i>Labouirat</i>	2 128	168

Source : RGPH 2014



Les Caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender les caractéristiques démographiques de la population, il faudrait une analyse des structures de la population et les niveaux de certains phénomènes démographiques. Il s'agit notamment, de l'accroissement de la population, des structures selon l'âge, le sexe, le statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1 Evolution de la Population Selon le milieu

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population légale de la province d'ASSA-ZAG s'est établie à 44124 habitants (soit 10.2% du total de la région), dont 27333 résidents en milieu urbain et 16791 en milieu rural.

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province d'Assa-Zag est à prédominance urbaine, puisque 62 % de la population réside dans le milieu urbain.

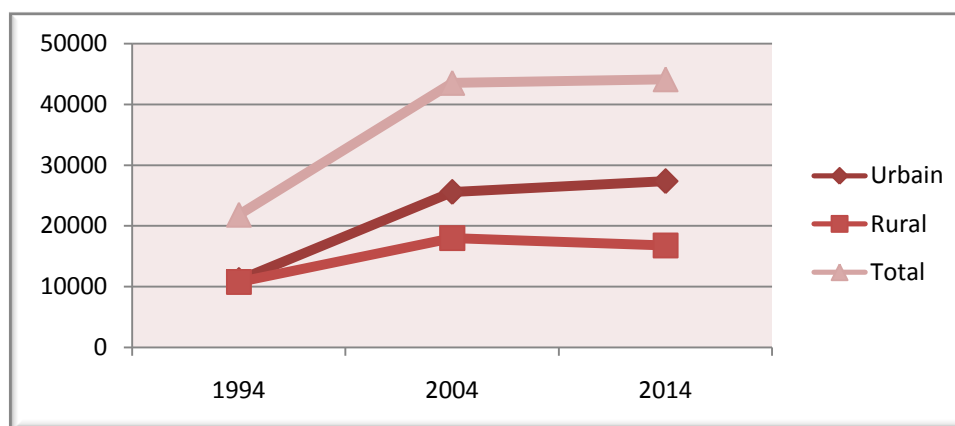
Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province d'Assa-Zag par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 10.93 % et 9.76 %.

Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence

	1994			2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	11082	10766	21848	25558	17977	43535	27333	16791	44124
Région	176244	184462	360706	231622	176525	408147	280094	153663	433757
Maroc	13429658	12644059	26073717	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
Province/Total régional (%)	6,29	5,84	6,06	11,03	10,18	10,67	9,76	10,93	10,17
Province/Total national (%)	0,08	0,09	0,08	0,16	0,13	0,15	0,13	0,13	0,13

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence



1.2 Accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent des principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, Le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 0,1% contre 0,6% au niveau régional, soit à peu près 44 habitants de plus chaque année au niveau provincial. Cette progression est due essentiellement à l'augmentation de la population urbaine dont le TAAM est de l'ordre de 0.7%, compensé par un taux d'accroissement négatif en milieu rural de -0.7%.

Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004 (%)	Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 (%)
Province	Urbain	8.7	0.7
	Rural	5.3	-0.7
	Total	7.1	0,1
Région	Urbain	2,8	1.9
	Rural	-0,4	-1.4
	Total	1,2	0.6
Maroc	Urbain	2.1	2.2
	Rural	0.6	-0.01
	Total	1.38	1.25

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
Province	58.71	61.95	3.2
Région	56.75	64.57	7.8
Maroc	55,1	60,36	5,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province d'Assa-Zag est inférieur à celui enregistré au niveau régional et supérieur à celui enregistré au niveau national (61,95% contre respectivement 64.57 et 60,36%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est le même constaté au niveau national. En revanche, ce rythme est inférieur à celui enregistré au niveau régional. En effet, le taux d'urbanisation est passé de 58,71% en 2004 pour atteindre 61,95 % en 2014, soit 3,2 points de plus, contre 7.8 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

3. Les Structures démographiques

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1 Structure par sexe et âge

3.1.1 Population par groupes d'âges et le sexe

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province d'Assa-Zag en 2014, est une population très jeune. En effet, 51.8% de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque 68.8% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées moins de 35 ans représentent 68.8% de la population féminine, contre 68.7% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)

Année	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	11,7	11,0	11,3	11,6	10,8	11,2
5-9 ans	13,4	12,6	13,0	10,4	9,4	9,9
10-14 ans	13,6	12,4	13,0	10,3	9,3	9,8
15-19 ans	12,3	11,7	12,0	11,1	9,9	10,5
20-24 ans	8,9	10,4	9,7	10,2	10,6	10,4
25-29 ans	6,9	8,5	7,7	8,1	10,2	9,2
30-34 ans	6,9	7,8	7,3	7	8,6	7,8
35-39 ans	6,2	6,3	6,2	6,3	6,7	6,5
40-44 ans	5,9	5,3	5,6	5,6	6,1	5,9
45-49 ans	4,0	3,8	3,9	5,1	4,8	4,9
50-54 ans	3,1	2,9	3,0	3,9	3,8	3,9
55-59 ans	1,4	1,8	1,6	3,4	3	3,2
60-64 ans	1,3	1,7	1,5	2,6	2,2	2,4
65-69 ans	1,2	1,4	1,3	1,1	1,6	1,3
70-74 ans	1,3	1,1	1,2	1	1,2	1,1
75 ans et plus	2,0	1,4	1,7	2,2	1,8	2

Source : RGPH 2004 et 2014

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramide des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

Figure 3:Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)

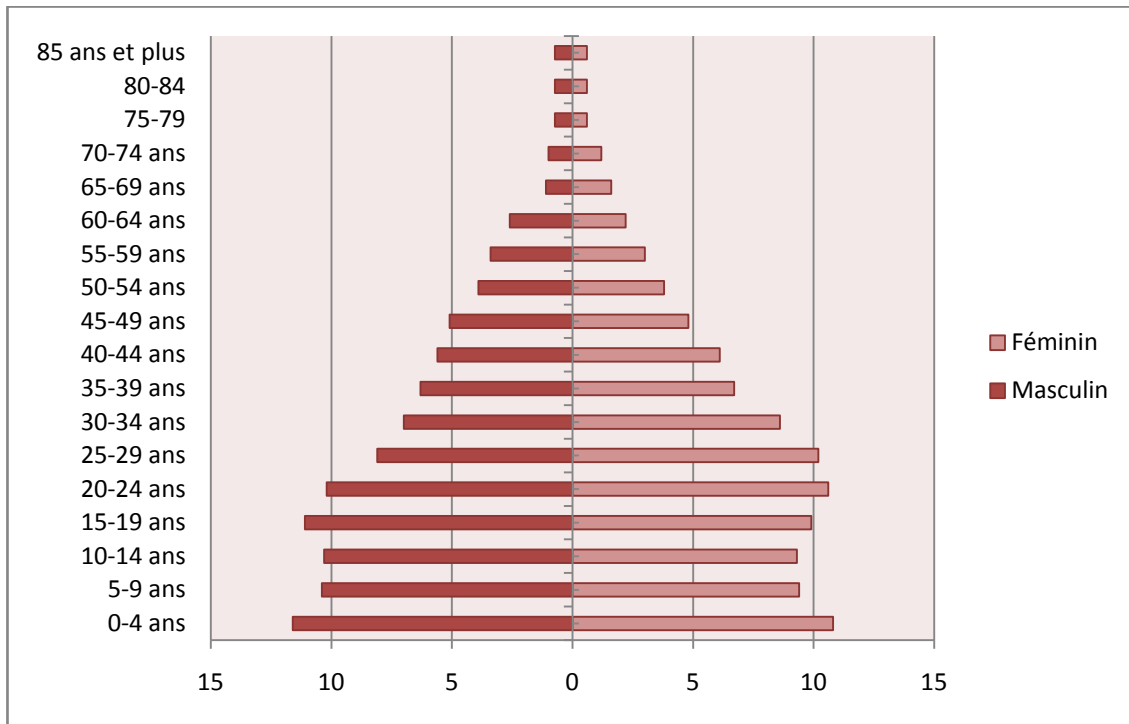
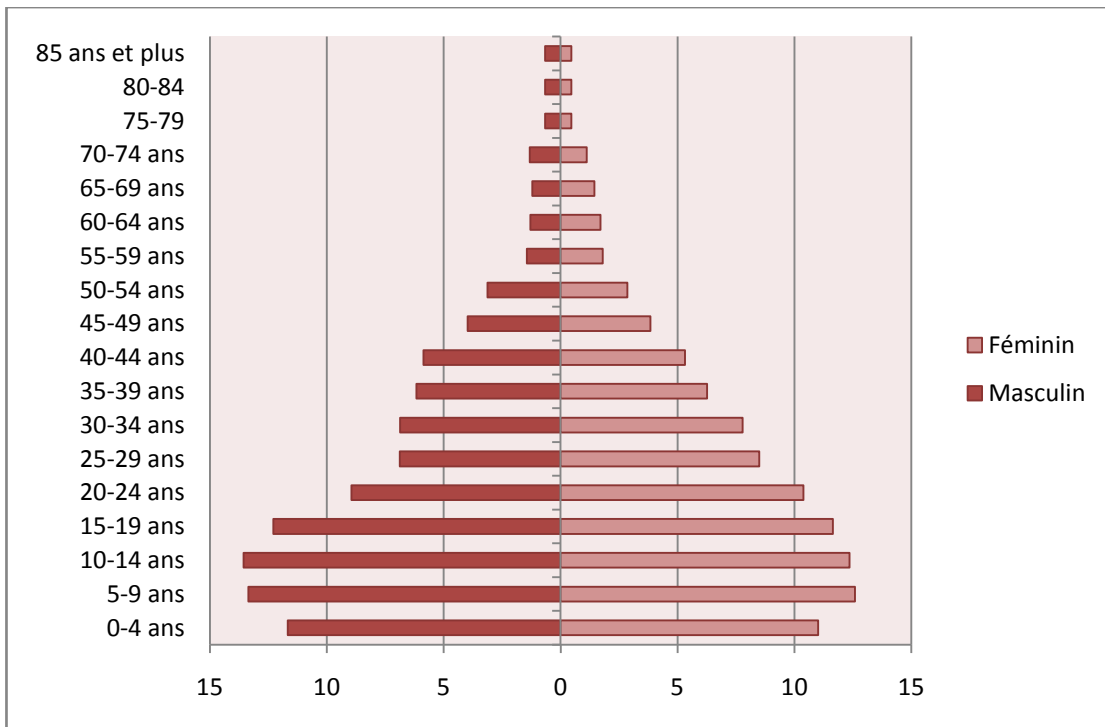


Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 15 ans des deux sexes, s'est nettement rétrécie suite à une baisse de la fécondité.
- Un élargissement léger pour la tranche d'âge 55 ans à 64 ans ; ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

3.1.2 Population selon les âges fonctionnels

La répartition de la population selon les groupes fonctionnels d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 62.2%. Quant à la part de la population âgée de moins de 15 ans (00-14 ans), elle est de l'ordre de 30,9%. Ainsi, La population du troisième âge représente 6.9%.

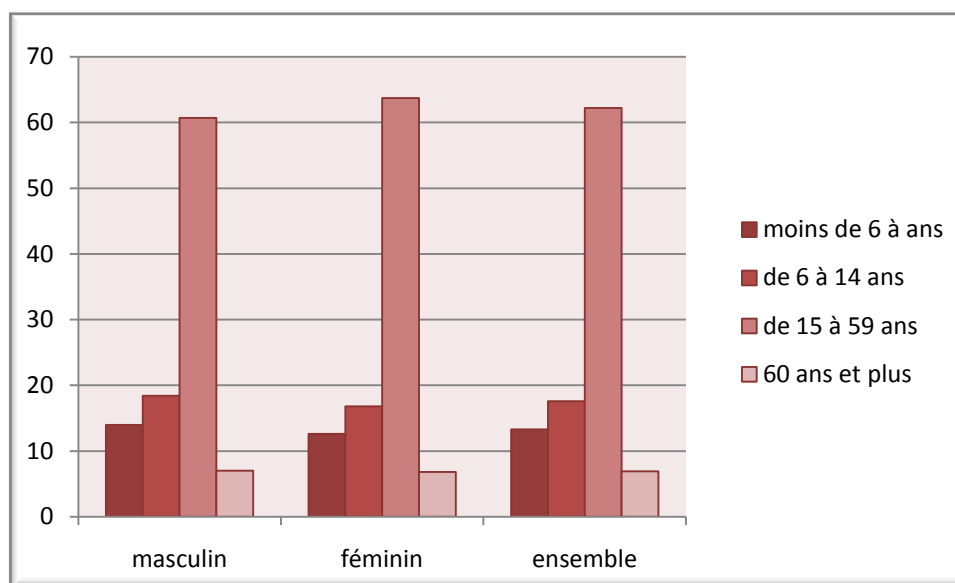
Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de la population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, se sont passés respectivement de 27.2 % à 30.9% et de 56.9% à 62.6% respectivement.

Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)

année		2004			2014		
Groupes d'âges fonctionnels selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Moins de 6 ans	14.2	13.1	13.7	14.0	12.6	13.3
	De 6 à 14 ans	24.2	22.8	23.5	18.4	16.8	17.6
	De 15 à 59 ans	55.4	58.3	56.9	60.7	63.7	62.2
	60 ans et plus	6.1	5.8	5.9	7.0	6.8	6.9
	Non Déclaré	-	-	-	-	-	-
Région	Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12.5	11.4	11.9
	De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16.9	15.3	16.1
	De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60.7	63.8	62.3
	60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9.9	9.6	9.7
	Non Déclaré	0,2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0

Source: RGPH 2004 et 2014

Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)



3.2 Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité (*) par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)

Année	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Niveau géographique						
Province	99.42	98.16	98.49	102.40	98.12	98,43
Région	99,2	86,78	93.76	98.5	88.58	94.93
Maroc	96.45	98.45	97.34	97.9	101.51	99.31

Source : RGPH 2004 et 2014

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 98,43%, ce rapport est nettement en faveur des femmes (98 hommes pour 100 femmes) et a connu une légère diminution de 0.06 point par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 98.49 % en 2004 à 98,43 % en 2014. Ce rapport est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (94.93%).

L'analyse du rapport de masculinité, selon le milieu de résidence rassure des disparités relatives, soit à peu près 102 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 98 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

(*) Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée. Formule : Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

4.1 Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 60.6%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 35,2 % de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 2,9% et 1,3% respectivement.

Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Province	Célibataire	51,2	35,9	43,3	65.6	55.7	60.6
	Marié	48,0	52,2	50,1	33.9	36.5	35.2
	Divorcé	0,6	4,3	2,5	0.3	2.3	1.3
	Veuf	0,2	7,7	4,0	0.2	5.6	2.9

Source : RGPH 2004 et 2014

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes, (65.6%) que chez les femmes (55.7%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

La proportion des célibataires a connu une augmentation remarquable au cours de la période intercensitaire (2004-2014), passant ainsi de 43.3% en 2004 à 60.6% en 2014. D'autre part, le taux des mariés a connu une tendance régressive allant de 50.1% en 2004 à 35.2% en 2014.

Figure 6 :Population de la province d'Assa-Zag âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

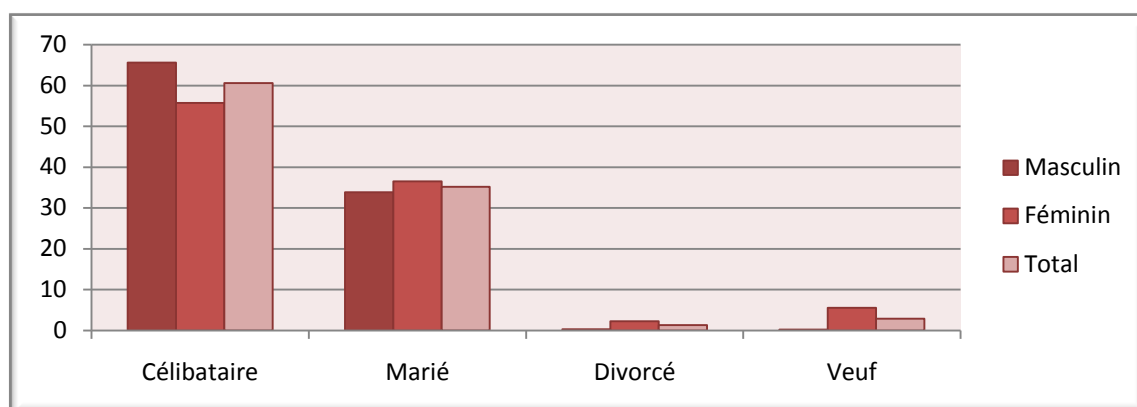


Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)

Milieu de résidence par Niveau géographique		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf
Province	Urbain	59.0	36.3	1.4	3.3
	Rural	64.2	32.7	1.1	2.1
	Total	60.6	35.2	1.3	2.9
Région	Urbain	55.7	39	1.9	3.5
	Rural	54.2	40	1	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

Source : RGPH 2014

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu rural est relativement plus importante que celle du milieu urbain 64.2% contre 59%. Cet écart de plus de 5.2 points peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu rural.

4.2 Age moyen au premier mariage

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage (**) a connu une augmentation entre 2004 et 2014 passant de 28.8 à 30.3 ans. Les populations des deux milieux de résidence et des deux sexes ont connus la même tendance évolutive. En 2014, cet indicateur est presque le même au niveau de la région Guelmim-Oued Noun (30 ans).

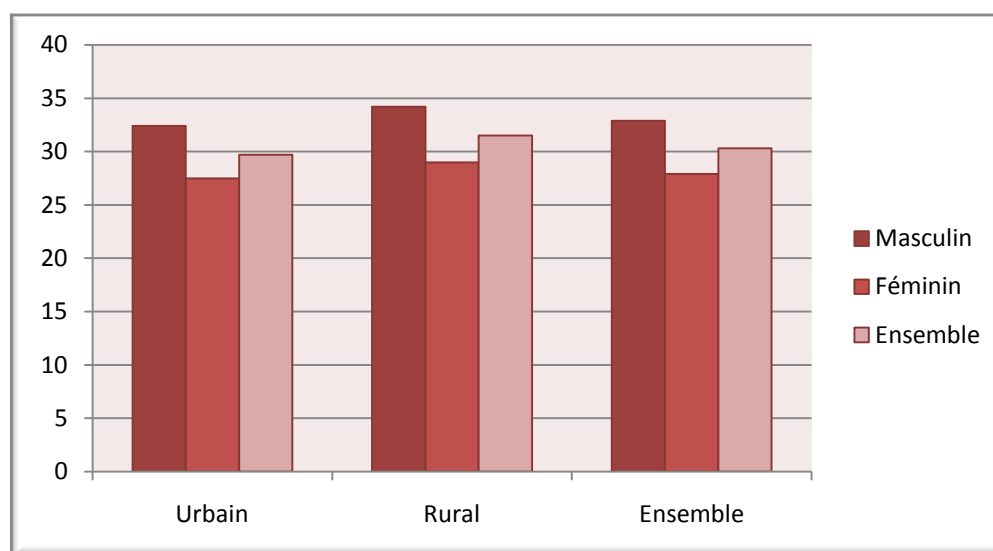
(**) L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014

		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32.1	31.9	32.0	32.4	34.2	32.9
	Féminin	25.7	26.2	25.8	27.5	29.0	27.9
	Ensemble	28.6	29.1	28.8	29.7	31.5	30.3
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage, les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 5 années, il est plus accru en milieu rural (5.2 ans) qu'en milieu urbain (4.9 ans).

5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité (*) dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

(*) C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

Tableau 12 :L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ISF- Province	2,5	4.3	2.9	2.6	2.6	2.6
ISF- Région	2,35	2,55	2,42	2.3	2.1	2.3
ISF- Maroc	2.1	3.1	2.5	2	2.5	2.2

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) (*) dans la province d'Assa-Zag a atteint 2.9 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement celui du niveau régional et national.

L'ISF n'a pratiquement connu aucune variation au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial, pourtant, en milieu rural, cet indicateur est passé de 4.3 à 2.6 enfants par femme durant la même période.

Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014

Année	Province			Région			Maroc			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Parité moyenne à 45-49 ans	2004	-	-	5.8	5,1	6,1	5,5	3,9	6 ,01	4,69
	2014	4.5	5.2	4.7	3.7	4.5	4	2.9	4.5	3.5

Source : RGPH 2004 et 2014.

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, elle est de l'ordre de 4.7 en 2014. Par milieu de résidence, la parité moyenne dans le milieu urbain est de 4.5 , pourtant, cet indicateur est de 5.2 dans le milieu rural .



Les caractéristiques de l'éducation

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)

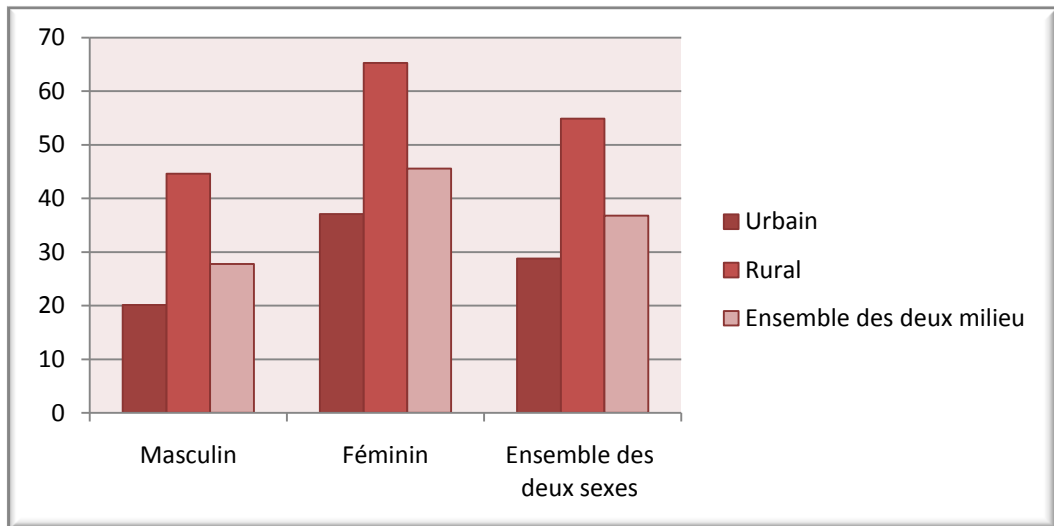
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	22,3	45,2	34,0	20,1	37,1	28,8
	Rural	55,6	76,9	66,3	44,6	65,3	54,9
	Ensemble	31,2	53,3	42,4	27,8	45,6	36,8
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16,1	34,6	25,5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30,3	60,4	46,5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20,8	44,0	32,9

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2014, environ 7838 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, le taux d'analphabétisme (*) s'élève ainsi 36.8 % dans la province d'Assa-Zag, une proportion moins élevée que celle enregistré en 2004 (42.4%).

(*) TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGE DE 10 ANS ET PLUS : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)



Malgré la baisse remarquable qu'a connue le niveau d'analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement révèlent l'existence de disparité spatiale et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l'analphabétisme, soit 45.6 % d'analphabètes chez les femmes contre 27.8 % chez les hommes en 2014, et 54.9 % d'analphabètes en milieu rural contre 28.8 % en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s'avère que la province d'Assa-Zag est plus touchée par l'analphabétisme, soit une différence de 3.9 point en faveur de cette dernière. Cet écart est encore plus notable en milieu rural où la région a inscrit un taux de 46.5% contre 54.9% au niveau rural de la province.

(*) Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

2. La Connaissance des langues

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- 43.7% des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l'arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Un peu plus du tiers sait lire et écrire l'arabe seul soit 34.8 % (31,1% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 20,2% de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).
- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues ne représentent que 1,3% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

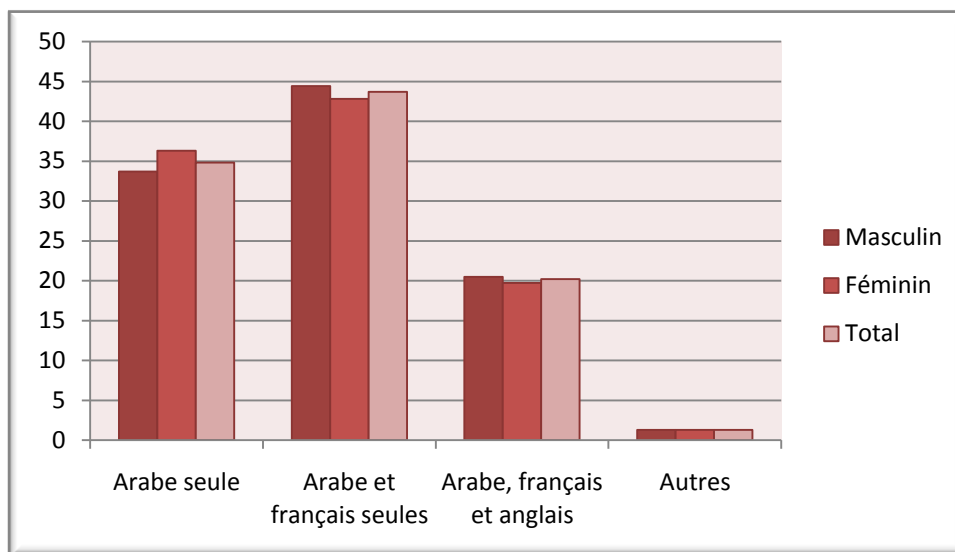
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)

		Masculin	Féminin	Total
Province	Arabe seule	33.7	36.3	34.8
	Arabe et français seules	44.4	42.8	43.7
	Arabe, français et anglais	20.5	19.7	20.2
	Autres	1.3	1.3	1.3
Région	Arabe seule	30.7	31.7	31.1
	Arabe et français seules	38.0	37.6	37.8
	Arabe, français et anglais	17.3	18.4	17.8
	Autres	14.0	12.3	13.3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial.

Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)



3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans (*) au recensement, correspondant au niveau du primaire.

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 89.2 % des enfants de la Province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014.

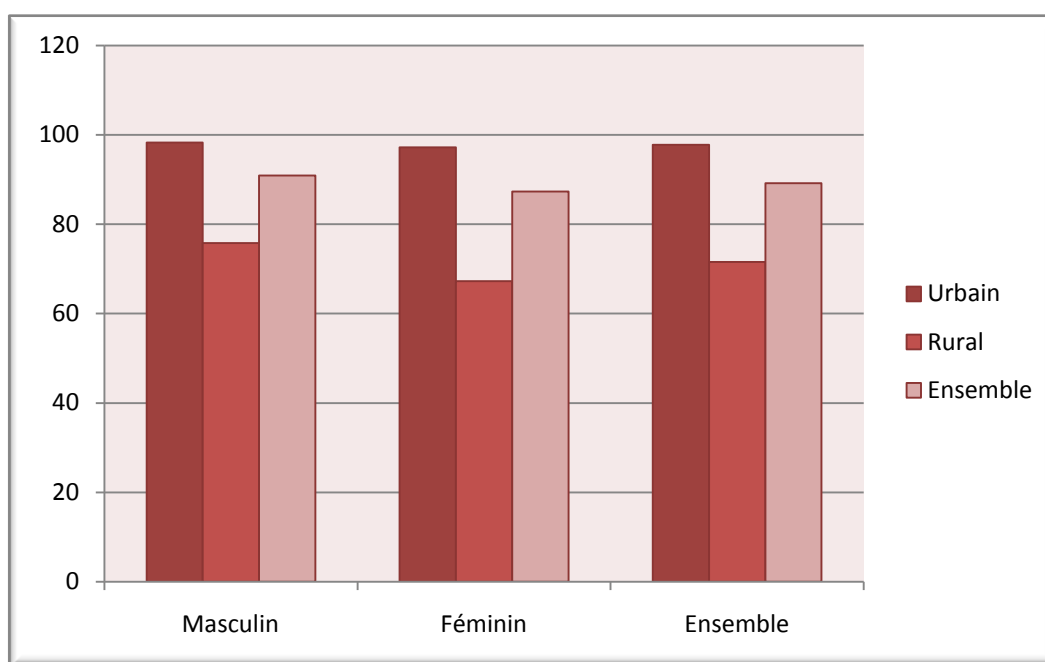
Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	-	-	92.08	98.3	97.2	97.8
	Rural	-	-	66.9	75.8	67.3	71.6
	Ensemble	-	-	88.03	90.9	87.3	89.2
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98.4	98.2	98.3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94.3	89.6	92.0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97.0	95.2	96.1

Source : RGPH 2004 et 2014

(*) Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 ans à 12 ans : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)



Cet indicateur a connu une progression faible entre 2004 et 2014 passant de 88.03% à 89.2% soit une hausse de 1.17 points.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

4. Le niveau d'instruction

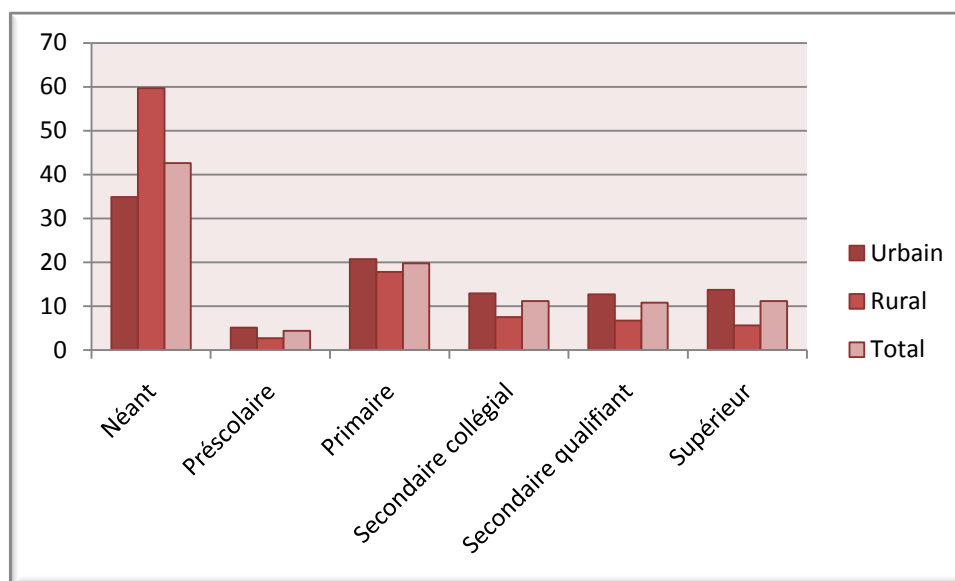
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 42.6 % de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 59.7 % en milieu rural et 34.9 % en milieu urbain 4.4% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 19.8 % le primaire, 11.2 % le secondaire collégial, 10.8 % le secondaire qualifiant et 11.2 % le supérieur.

Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %)

		Urbain	Rural	Total
Province	Néant	34.9	59.7	42.6
	Préscolaire	5.1	2.7	4.4
	Primaire	20.7	17.8	19.8
	Secondaire collégial	12.9	7.5	11.2
	Secondaire qualifiant	12.7	6.7	10.8
	Supérieur	13.7	5.6	11.2
Région	Néant	31,1	50,1	37,7
	Préscolaire	7,1	4,9	6,4
	Primaire	24	25,8	24,6
	Secondaire collégial	16,4	10,3	14,3
	Secondaire qualifiant	12,8	5,2	10,2
	Supérieur	8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014

Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 2.7 % parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 6.7 % parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 5.1% et 12.7% respectivement.



La prévalence de handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent:

- la vision,
- L'audition
- la mobilité,
- la concentration,
- la prise de soin de soi,
- la communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation de handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence. Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	4.4	4.1	4.3	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
Féminin	4.0	3.8	3.9	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
Total	4.2	3.9	4.1	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

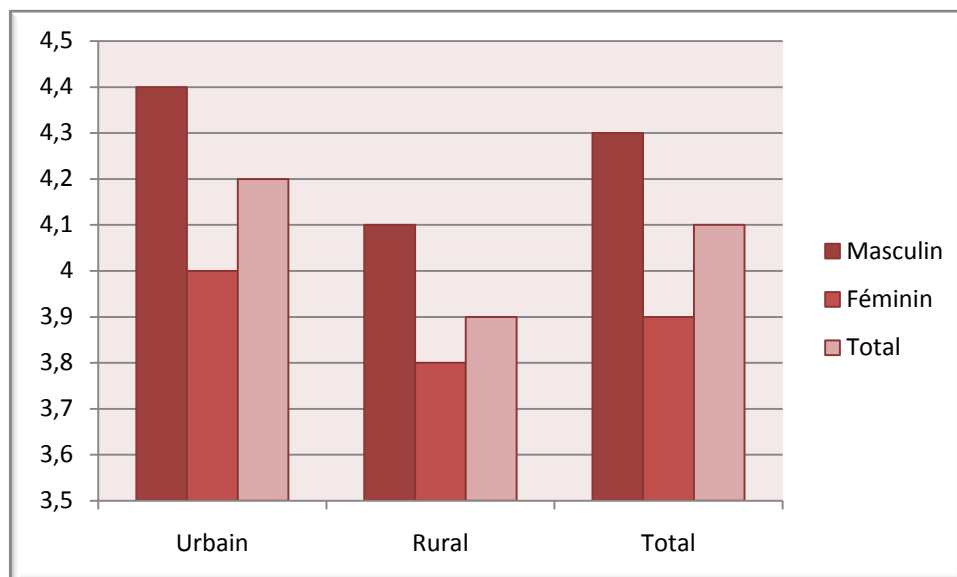
Source : RGPH 2014

Par rapport aux taux de prévalence de handicap au niveau régional et national, la province d'Assa-Zag a enregistré, en 2014, un taux de prévalence un peu inférieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence de handicap, au niveau provincial, est d'environ 4.1% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu rural est faible 3.9% (7% dans le rural de la région) que celle enregistrée en milieu urbain (4.2%) (4.2% dans l'urbain de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (3.9 %) est un peu moins élevé que celui enregistrée chez les hommes (4.3 %). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)





Les caractéristiques de l'activité économique

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

- **La population active**, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et **la population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

1. Participation à l'activité économique

1.1 Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée (*) dans la province, on a compté 7644 de personnes actives et 19303 de personnes inactives.

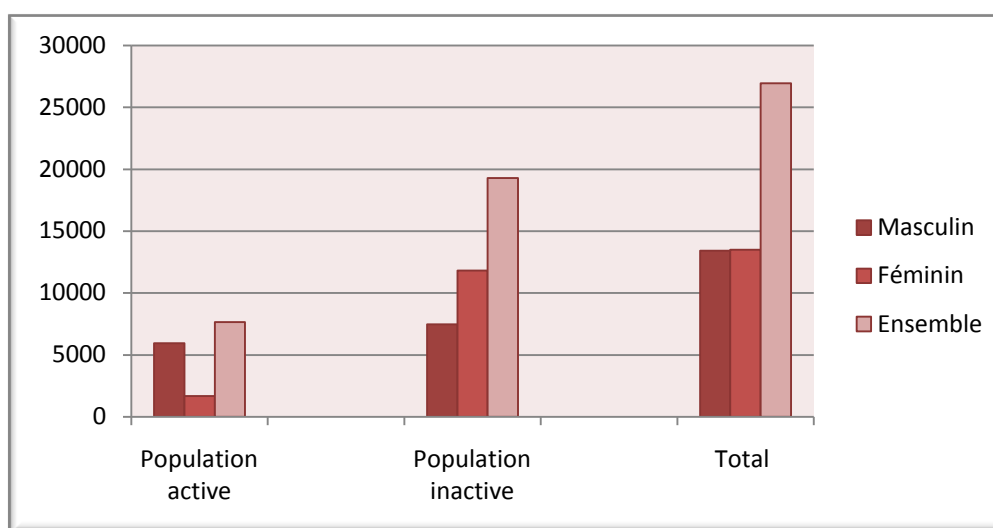
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.

Type d'activité	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	5956	1688	7644	96983	23247	120230
Population inactive	7479	11824	19303	104879	189380	294259
Total	13435	13512	26947	201862	212627	414489

Source : RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement vingt-deux femmes (22%). En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une très forte présence féminine (61,2%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

Figure 13 Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014



1.2 Taux net d'activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)

		2014		
Milieu de résidence selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	62.0	16.4	38.4
	Rural	72.1	20.1	46.0
	Total	65.2	17.5	40.8
Région	Urbain	69.5	17.1	42.7
	Rural	64.9	10.6	35.3
	Total	67.9	14.8	40.1
Maroc	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 40.8 % au niveau de la province d'Assa-Zag. Un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et inférieur à celui enregistré au niveau national (47,6%).

(*) TAUX NET D'ACTIVITE : c'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 38.4%, en milieu urbain et de 46.0% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Ces taux d'activité sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure au niveau régional et national). Ainsi, presque 78 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 22 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats portés au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quelque soit le milieu de résidence.

2. Les caractéristiques de chômage

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 3146 personnes.

Le taux de chômage (*) inscrit en 2014 dans la Province d'Assa-Zag est de l'ordre de 41.4 %, il est élevé par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et largement supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

Milieu de résidence par niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	29.4	74.5	39.3
	Rural	39.0	68.5	45.5
	Total	32.7	72.4	41.4
Région	Urbain	20.7	55.5	27.8
	Rural	22.7	39.7	25.5
	Total	21.3	51.3	27.1
Maroc	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

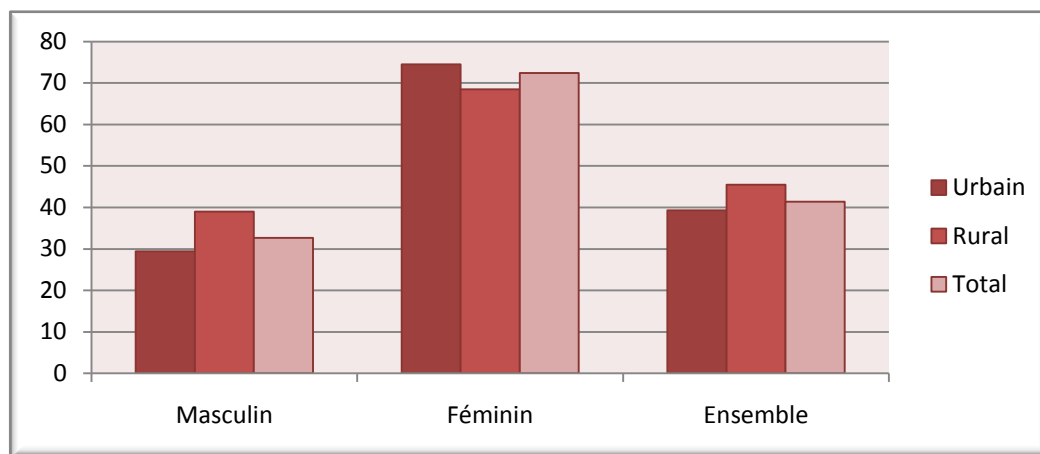
Source : RGPH 2014

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage

(*) TAUX DE CHOMAGE : Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

enregistrés au niveau provincial sont 39.3% en milieu urbain et 45.5% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)



Par ailleurs, quelque soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin dépasse plus de deux fois celui des masculin.

3. Les caractéristiques de la population active

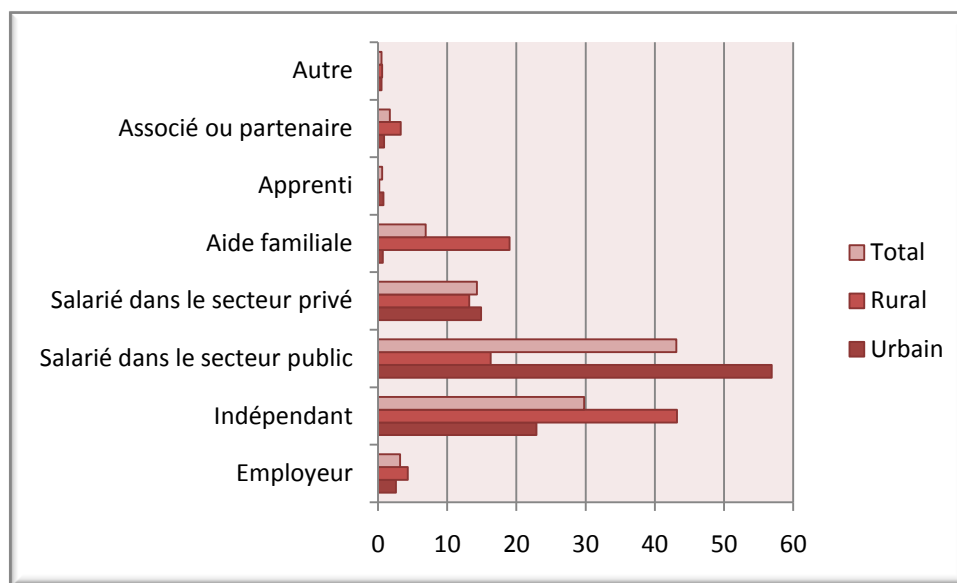
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)

Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	2.6	4.3	3.2	3.1	1.6	2.6
Indépendant	22.9	43.2	29.8	28.4	40.8	32.4
Salarié dans le secteur public	56.9	16.3	43.1	27.2	10.6	21.9
Salarié dans le secteur privé	14.9	13.2	14.3	37.3	34.6	36.4
Aide familiale	0.7	19.0	6.9	1.2	10.5	4.2
Apprenti	0.8	0.2	0.6	0.7	0.2	0.5
Associé ou partenaire	0.9	3.3	1.7	1.7	1.3	1.6
Autre	0.5	0.6	0.5	0.4	0.3	0.4

Source : RGPH 2014

Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un peu plus d'un actif sur deux (57.4%), La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (71.8%), contre (29.5%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur public que dans le secteur privé, avec des taux respectifs de 43.1 % et 14.3%.

N.B : Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.



Les Ménages et conditions d'habitat

1. Ménages et chefs de ménages

1.1 Effectif et taille des ménages

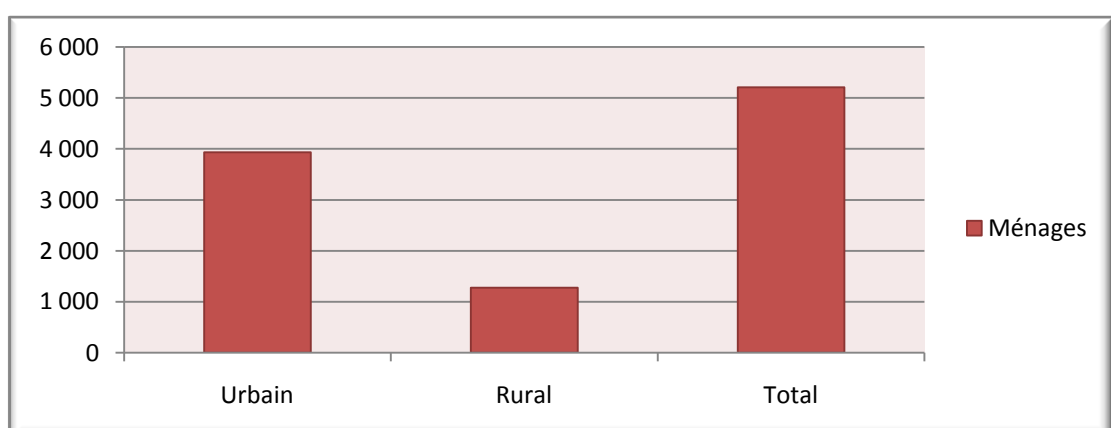
En 2014, le nombre de ménages recensés dans la province d'Assa-Zag s'est élevé à 5208, dont 3931 résidents en milieu urbain, soit 6.5% du total des ménages urbains de la région et 0.1% de ceux de l'ensemble du pays. Si en termes de personnes, les citadins représentent en 2014, 61.95% de l'ensemble de la population municipale provinciale, en termes de ménages cette proportion est d'environ 14 points supérieure. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne 1.8 personne de plus que les premiers. Par rapport aux recensements précédents, la proportion des citadins en termes de ménages est passée de 58.71% en 2004 à 61.95% en 2014.

Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014

Année		2004		2014	
Milieu de résidence par niveau géographique		Ménages	Taille moyenne	Ménages	Taille moyenne
Province	Urbain	3755	5.2	3 931	4.7
	Rural	1081	6.4	1277	6.5
	Total	4836	5.4	5208	5.2
Région	Urbain	46397	5	60873	4,4
	Rural	28425	6,2	29329	4,9
	Total	74822	5,5	90202	4.6
Maroc	Urbain	3439809	4,7	4807743	4,2
	Rural	2225455	5,9	2506063	5,3
	Total	5665264	5,2	7313806	4,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 16: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014



Entre les deux derniers recensements, le nombre de ménages a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population (0.7% contre 0.1% par an). La taille moyenne des ménages a baissé de 5.4 personnes en 2004 à 5.2 en 2014. Cette baisse a touché le milieu urbain (de 5.2 à 4.7 personnes).

L'effectif de ménages dans la province d'Assa-Zag représente (6.4%) du total régional en 2004, cette proportion est plus élevée par rapport à 2014 (5.7%).

1.2 Taux d'analphabétisme des chefs de ménages

Les taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence sont donnés par le tableau ci-après

Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges par

Milieu de résidence	Grand groupe d'âge	Province d'Assa-Zag			Région de Guelmim-Oued Noun		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	De 10 à 14 ans	-	-	-	-	-	-
	De 15 à 24 ans	11,9	-	6,8	7,1	5,6	6,7
	De 25 à 34 ans	16,3	20,6	17,2	11,7	23,8	13,6
	De 35 à 49 ans	24,2	68,9	30,5	19,1	55,2	24,9
	50 ans et plus	61,8	91,5	68,6	43,5	83,0	52,2
	Total	37,9	68,3	43,8	28,6	65,2	35,5
Rural	De 10 à 14 ans	-	-	-	-	-	-
	De 15 à 24 ans	37,5	100,0	44,4	7,6	37,4	16,2
	De 25 à 34 ans	49,5	33,3	47,5	23,3	59,4	28,8
	De 35 à 49 ans	61,0	71,4	61,9	36,3	85,8	43,8
	50 ans et plus	78,2	93,4	80,3	65,5	96,9	71,7
	Total	68,1	81,3	69,6	51,6	90,0	58,5
Total	De 10 à 14 ans	-	-	-	-	-	-
	De 15 à 24 ans	19,0	6,1	14,3	7,2	14,6	9,0
	De 25 à 34 ans	22,1	21,8	22,0	14,3	31,8	17,1
	De 35 à 49 ans	33,4	69,3	37,9	24,1	63,6	30,3
	50 ans et plus	66,8	91,9	71,9	52,0	87,9	59,6
	Total	45,8	70,4	50,2	36,1	73,0	43,0

Source : RGPH 2014

En 2014, 50.2 % des chefs de ménages dans la province d'Assa-Zag sont déclarés analphabètes (43% dans la région), cette proportion est répartie entre le milieu urbain et rural différemment, Soit 43.8 % et 69.6 % respectivement. (35.5% et 58.5% respectivement dans la région) D'un autre coté, la part des chefs de ménages hommes touchés par l'analphabétisme parmi les chefs de ménages hommes s'élevait à 45.8% dans la province, inférieur à la même proportion inscrites chez les chefs de ménages femmes qui s'élève à 70.4% (dans la région, ces parts sont

estimés à 36.1% et 73% respectivement). Il est à noter que ces disparités restent accrues dans les deux milieux de résidence, en particulier dans le rural où l'écart entre les chefs de ménages femmes analphabètes et chefs de ménages hommes analphabètes a atteint 13.2 points contre 30.4 points dans l'urbain.

Par ailleurs, la catégorie d'âge des chefs de ménages peut être un facteur explicatif du comportement du phénomène d'analphabétisme. L'analyse du tableau qui précède montre que c'est les chefs de ménages les plus vieux qui sont davantage touchés par l'analphabétisme, en effet, plus de 70% des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus sont analphabètes au niveau provincial. Certes, les moins touchés appartiennent à la tranche d'âge 15 -24 ans (14.3% dans la province et 9% dans la région), donc plus le chef de ménage est jeune moins il risque d'être analphabète, ce constat reste valable dans les deux milieux ainsi que par sexe, dans la province comme dans la région.

2. Les Conditions d'habitat des ménages

2.1 Type de logement

Au niveau provincial, les logements de type marocain (moderne ou traditionnelle) prédominent les autres catégories avec un pourcentage de 81.1% en 2014 contre 77.2 % en 2004, dans une deuxième position vient les logements de type rural avec un taux de 10.8%(6.5% en 2004). Il est à noter que les ménages abrités dans des habitats sommaires sont en voie d'augmentation, ils sont passés de 1.5% en 2004 à 3.8% en 2014.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soit 93.3%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements de type rural soit 51.4% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 30,5%.

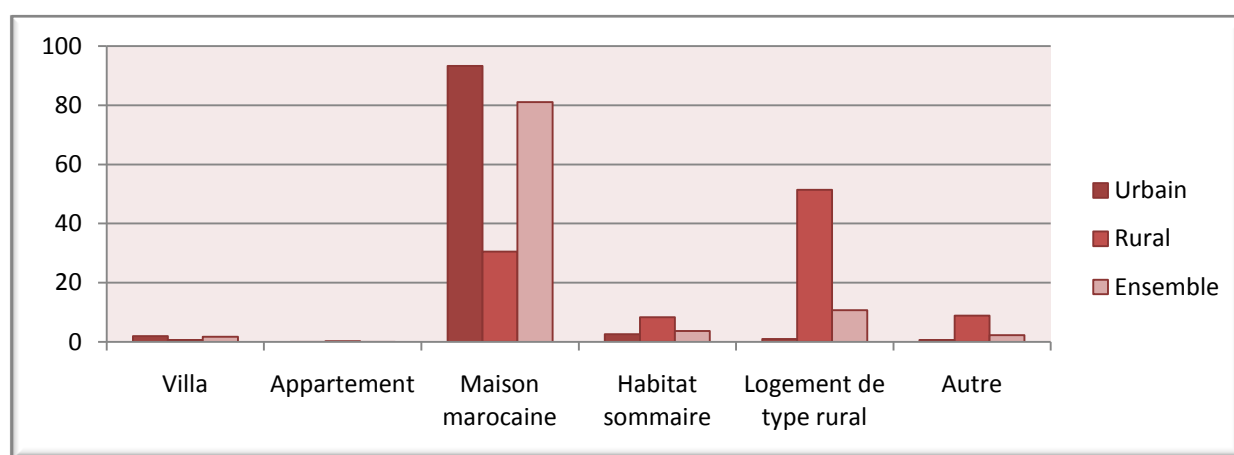
Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements se ressemble entre la région et la province, deux cas font exceptions : la maison marocaine où la différence avec la province est estimée à 8 points, et celui des logements ruraux avec un écart de 10 points en faveur de la région.

Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2.1	0.6	1.8	2.2	0.5	1.7
Appartement	0.1	0,2	0.1	1.8	0.1	1.2
Maison marocaine	93.3	30.5	81.1	92.4	32.5	73.1
Habitat sommaire	2.7	8.3	3.8	1.2	1.0	1.1
Logement de type rural	1.1	51.4	10.8	1.6	64.0	21.6
Autre	0.8	8.9	2.4	0.9	1.9	1.3

Source : RGPH 2014

Figure 17: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)



2.2 Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements (*) selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant.

Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

Année	2004			2014		
	Milieu Urbain	Milieu Rural	Milieu Ensemble	Milieu Urbain	Milieu Rural	Milieu Ensemble
Province	1.6	2.1	1.7	1.5	2.9	1.7

Source : RGPH 2004 et 2014

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province d'Assa-Zag a atteint, en 2014 1.7 personnes par pièce, soit une situation stable comparé à 2004.

(*) Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

2.3 Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (17.6%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ un tiers des ménages habite des logements âgés de 10 à moins de 20 ans (31.5%), et 4.2 % habitent des logements de 50 ans et plus.

Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2004 et 2014(%)

Age du logement	2004	2014
Moins de 10 ans	34.7	17.6
De 10à moins 20 ans	34.2	31.5
De 20ans à moins 50ans	29.5	46.7
Plus de 50ans	1.6	4.2

Source : RGPH 2004 et 2014

Tableau 28: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	15.3	27.9	17.6	18.1	10.9	15.8
De 10à moins 20 ans	32.0	28.9	31.5	25.1	14.4	21.6
De 20ans à moins 50ans	48.9	37.2	46.7	49.6	31.5	43.8
Plus de 50ans	3.7	6.1	4.2	7.2	43.2	18.8

Source : RGPH 2014

On constate que la proportion des ménages qui occupent les vieux bâtiments (plus de 20 ans) devient de plus en plus grande, elle est passée de 31.1% en 2004 au niveau provincial à 50.9%. Par milieu de résidence, il s'avère que 15.3% des ménages urbains habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire (2004/2014), ceux habitant des logements de moins de 10 à 20 ans représentent 32% et environ 48.9 % habitent des logements de plus de 20 ans et à moins de 50 ans.

2.4 Statut d'occupation du logement

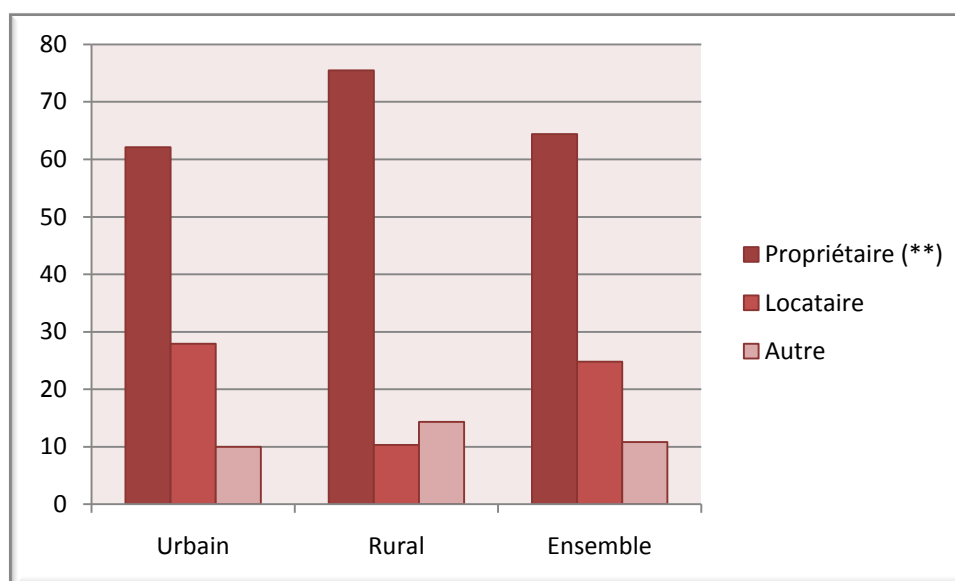
La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 64.4% des ménages au niveau provincial (67.5% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

Tableau 29: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)

		2004			2014		
Statut d'occupation		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Propriétaire (**)	53.3	51.1	52.8	62.1	75.5	64.4
	Locataire	36,3	4,3	29,1	27.9	10.3	24.8
	Autre	10.4	44.6	18.1	10.0	14.3	10.8

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (75.5%) qu'en milieu urbain (62.1%), où 27.9% des ménages sont des locataires de leurs habitats.

La part des ménages propriétaires de leur logement, dans les deux milieux, a connu une légère progression par rapport à 2004.

(**) Y compris les copropriétaires et accédants à la propriété en 2004

2.5 Equipements de base des logements

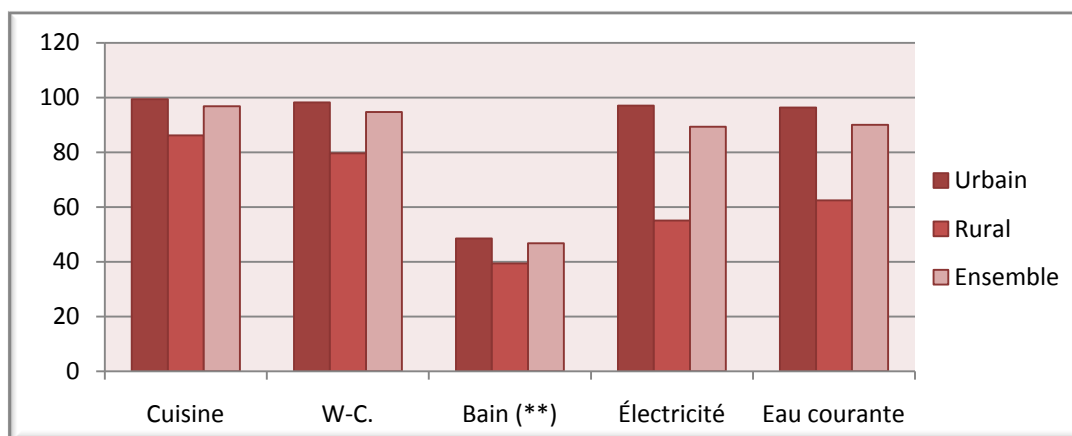
Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des bains soit modernes ou locaux.

Tableau 30: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

		2004			2014		
Eléments de confort par niveau géographique		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Cuisine	97.2	48.4	86.2	99.4	86.2	96.9
	W-C.	96.8	39.5	84.0	98.2	79.6	94.7
	Bain (**)	34.5	12.5	29.5	48.5	39.4	46.8
	Électricité	93.1	28.2	78.6	97.1	55.1	89.3
	Eau courante	90.4	27.2	76.3	96.4	62.4	90.0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 89.3 % des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (93.7 % au niveau régional). Cette proportion s'élève à 97.1 % en milieu urbain et à 55.1% en milieu rural (respectivement 96.7 % et 87.4 % au niveau régional).

Aussi, 90 % des ménages de la province, sont raccordés au réseau public d'eau potable (contre 79,3% au niveau régional). Selon le milieu de résidence, ce taux a atteint 96.4 % en milieu urbain et 62.4 % en milieu rural (respectivement 93% et 50,2% au niveau régional).

(**) Y compris bain moderne, local et douche

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 99.4% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 48.5% des ménages occupent un logement pourvu de salle de bain, et 98.2 % des ménages habitent un logement doté de toilette.

Dans l'ensemble, tous les indicateurs concernant la disponibilité des équipements de base dans le logement ont été en nette augmentation durant la période intercensitaire. Les améliorations les plus accentuées sont enregistrées en milieu rural, notamment celles concernant la disponibilité dans les logements de l'électricité et de l'eau courante avec des proportions qui sont passés à 55.1% et à 62.4% en 2014, alors qu'ils se situaient, respectivement, à 28.2% et à 27.2 % seulement en 2004.

2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées

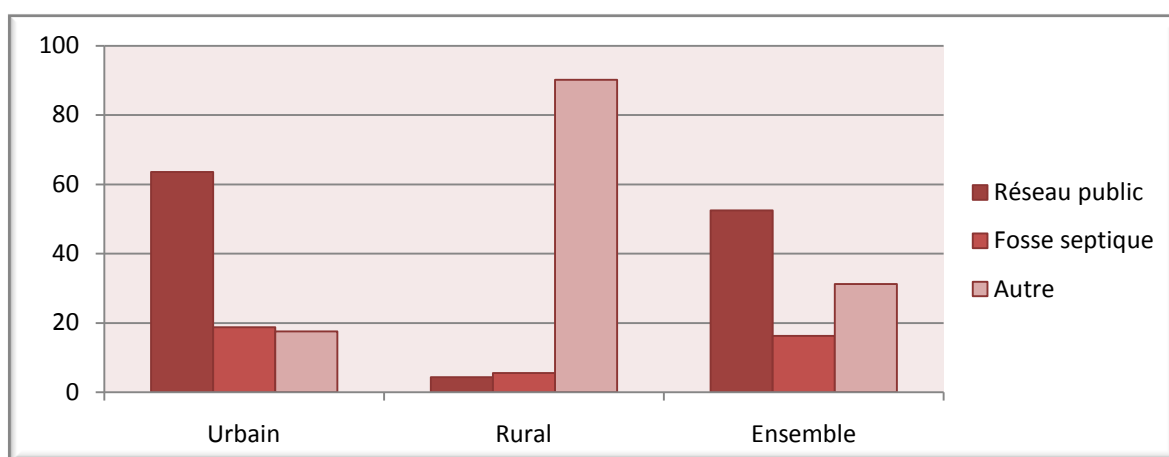
En 2014, 63.6 % des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 18.8 % d'entre eux utilisent la fosse sceptique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14.6%.

Tableau 31: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)

Mode d'évacuation des eaux usées	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	63.6	4.3	52.5	81.0	0.6	55.2
Fosse septique	18.8	5.5	16.3	14.6	48.8	25.6
Autre	17.6	90.2	31.2	4.4	50.6	19.2

Source : RGPH 2014

Figure 20: Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)



On notera également qu'en milieu rural de la province d'Assa-Zag, les autres modes d'évacuations à savoir la pleine aire constituent un mode d'évacuation des eaux usées pour presque la majorité des ménages ruraux, soit 90.2 %. Suivi par la fosse septique, utilisée par 16.3% des ménages. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes (4,3%).

2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers

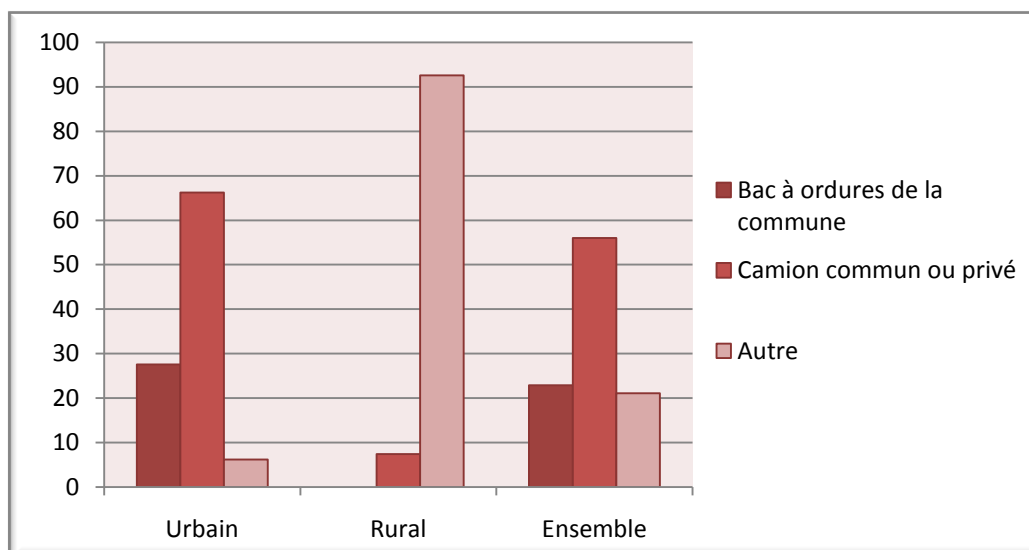
En 2014, 22.9% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, 56.0% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3 % et 23.5%.

Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	27.6	0.0	22.9	54.7	3.2	38.3
Camion commun ou privé	66.2	7.4	56.0	31.9	5.8	23.5
Autre	6.2	92.6	21.1	13.4	90.9	38.2

Source : RGPH 2014

Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)



Selon la résidence, on compte 27.6 % des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 66.2 % s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 6.2 % utilisent d'autres modes.

En milieu rural, en revanche, la majorité des ménages utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (92.6%).

2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

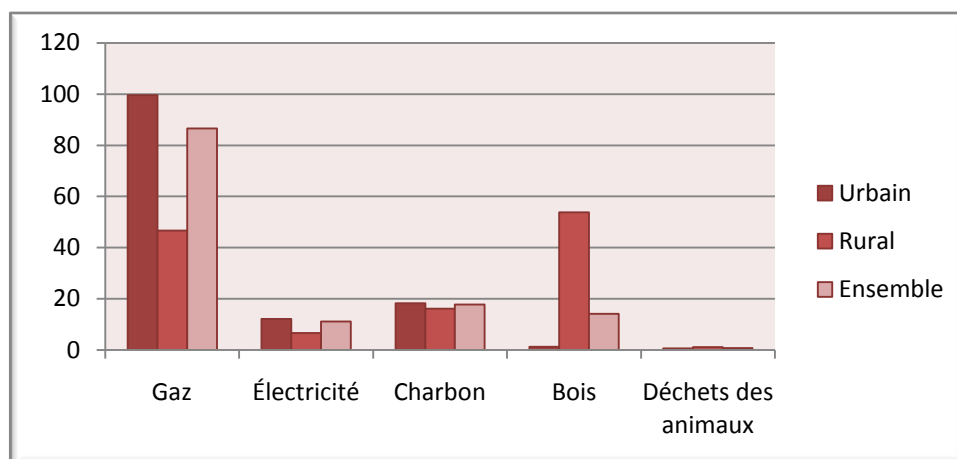
Il ressort du tableau ci-dessous que le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages dans la province d'Assa-Zag est le gaz avec une proportion avoisinant 86.6% (95% au niveau régional). Ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain soit 99.6% (99.4% au niveau régional) qu'en milieu rural (46.7%) (85.8% Au niveau régional) où 53.8 % (22.8% au niveau régional) des ménages se servent du bois.

Tableau 33: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)

Mode de cuisson fréquemment utilisé	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99.6	46.7	86.6	99.4	85.8	95
Électricité	12.1	6.6	11.1	8.5	2.1	6.5
Charbon	18.3	16.1	17.8	8.9	4.4	7.5
Bois	1.3	53.8	14.2	1.4	22.8	8.3
Déchets des animaux	0.6	1.1	0.7	0.6	0.6	0.6

Source : RGPH 2014

Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)



2.9 Equipements domestiques

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision par antenne terrestre, la télévision par antenne parabolique, le téléphone fixe, le téléphone portable ainsi que d'autres technologies de communication et d'information à savoir les ordinateurs et l'internet.

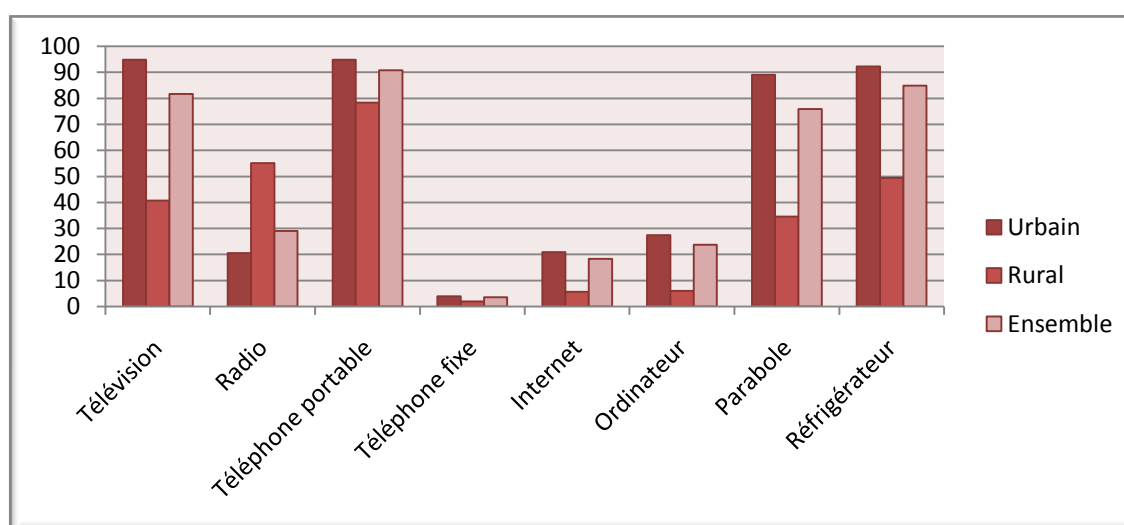
Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 90.8% des ménages possèdent un téléphone portable, 81.7% possèdent au moins une télévision, 23.7% ont un ordinateur et 18.3% des ménages disposent d'un accès internet. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 95.5%,91.7%,24.6 % et 17.3%.

Tableau 34: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)

Equipements domestiques	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	94.8	40.7	81.7	96.1	82.6	91.7
Radio	20.6	55.1	29.0	49.1	62.9	53.6
Téléphone portable	94.8	78.3	90.8	97.3	91.7	95.5
Téléphone fixe	3.9	2.0	3.6	13.8	2.1	10.1
Internet	20.9	5.7	18.3	22.8	5.6	17.3
Ordinateur	27.4	6.0	23.7	31.9	9.0	24.6
Parabole	89.1	34.6	75.9	92.8	78.6	88.2
Réfrigérateur	92.3	49.4	84.9	91.5	75.8	86.5

Source : RGPH 2014

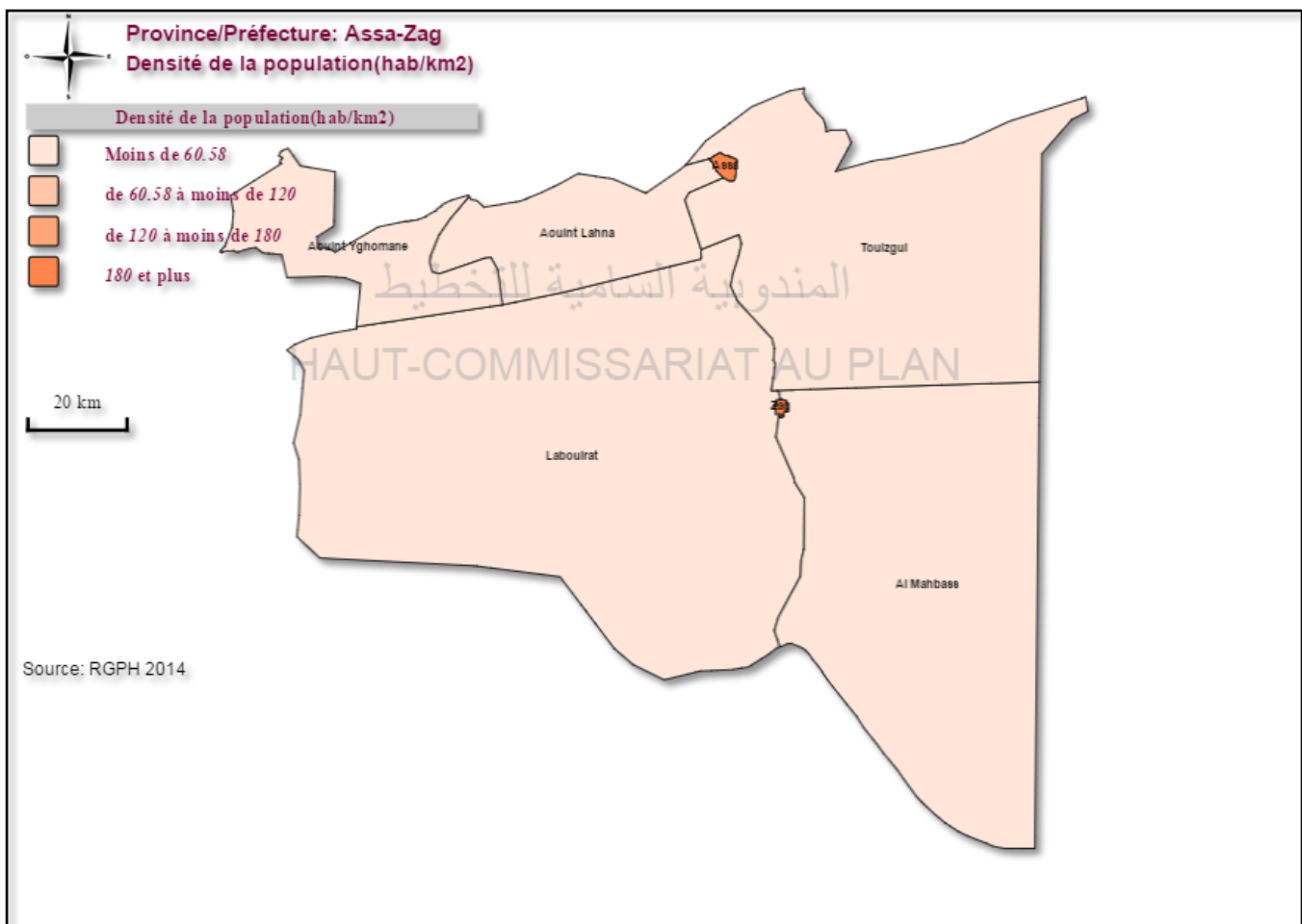
Figure 23: Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %)

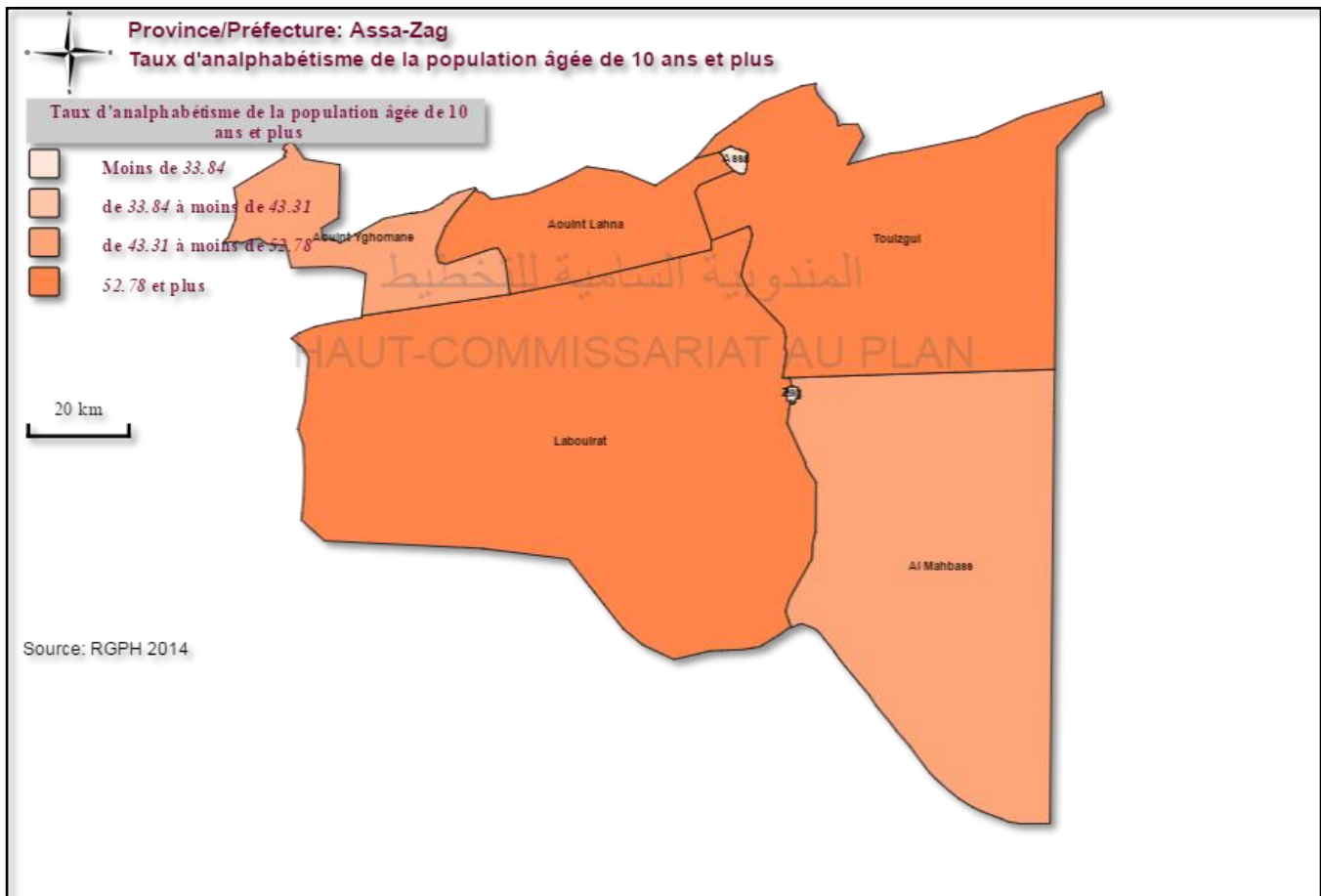
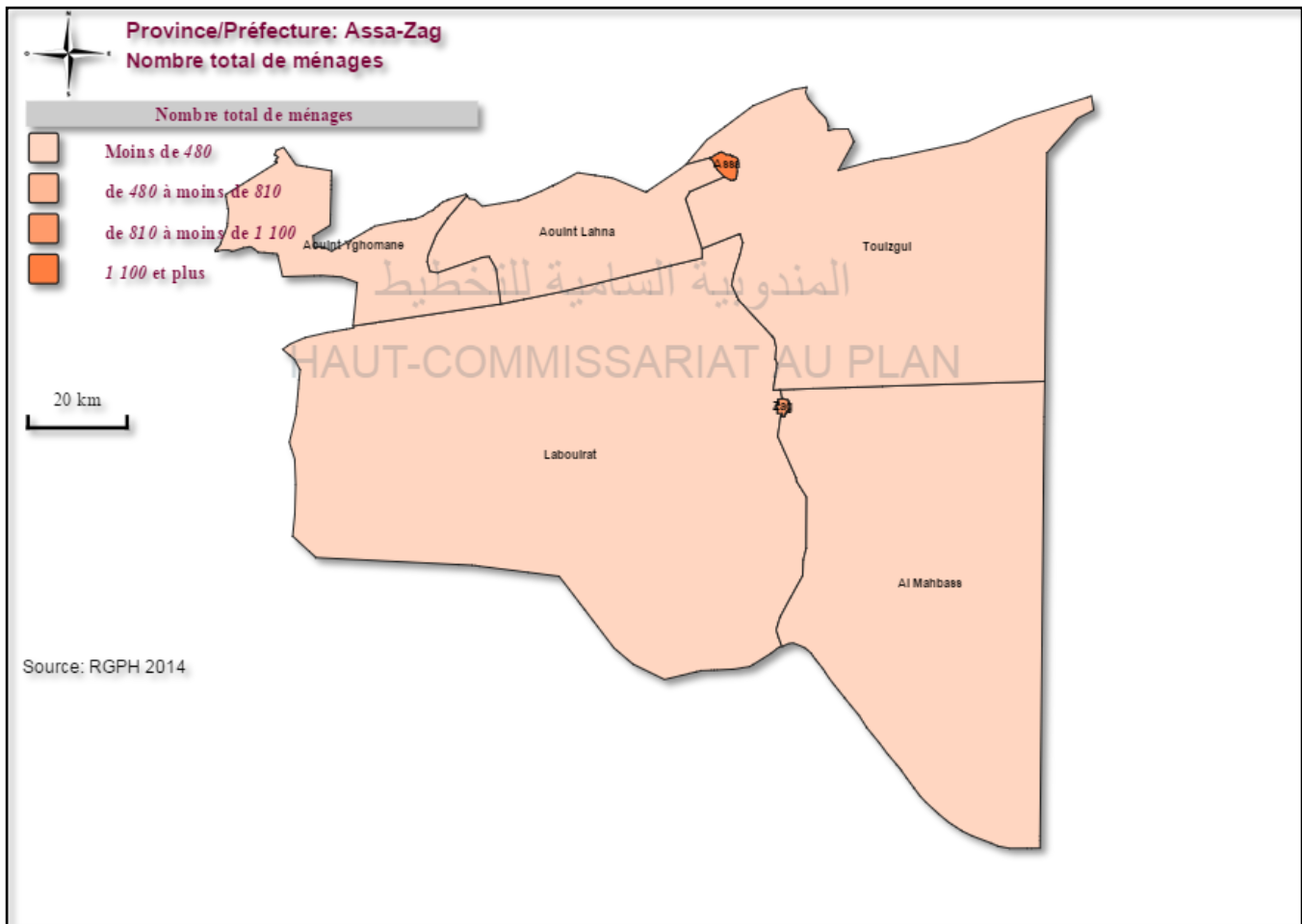


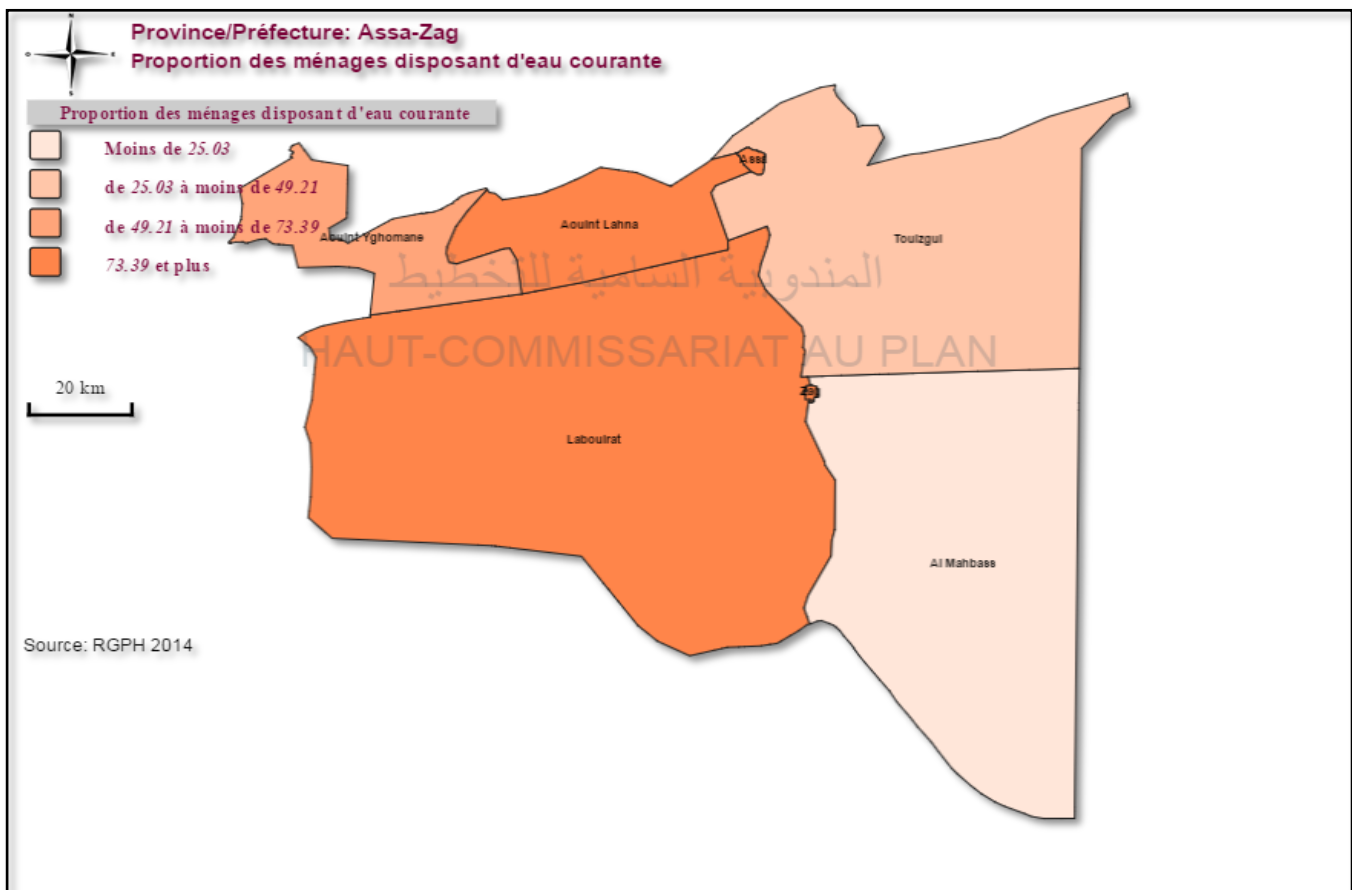
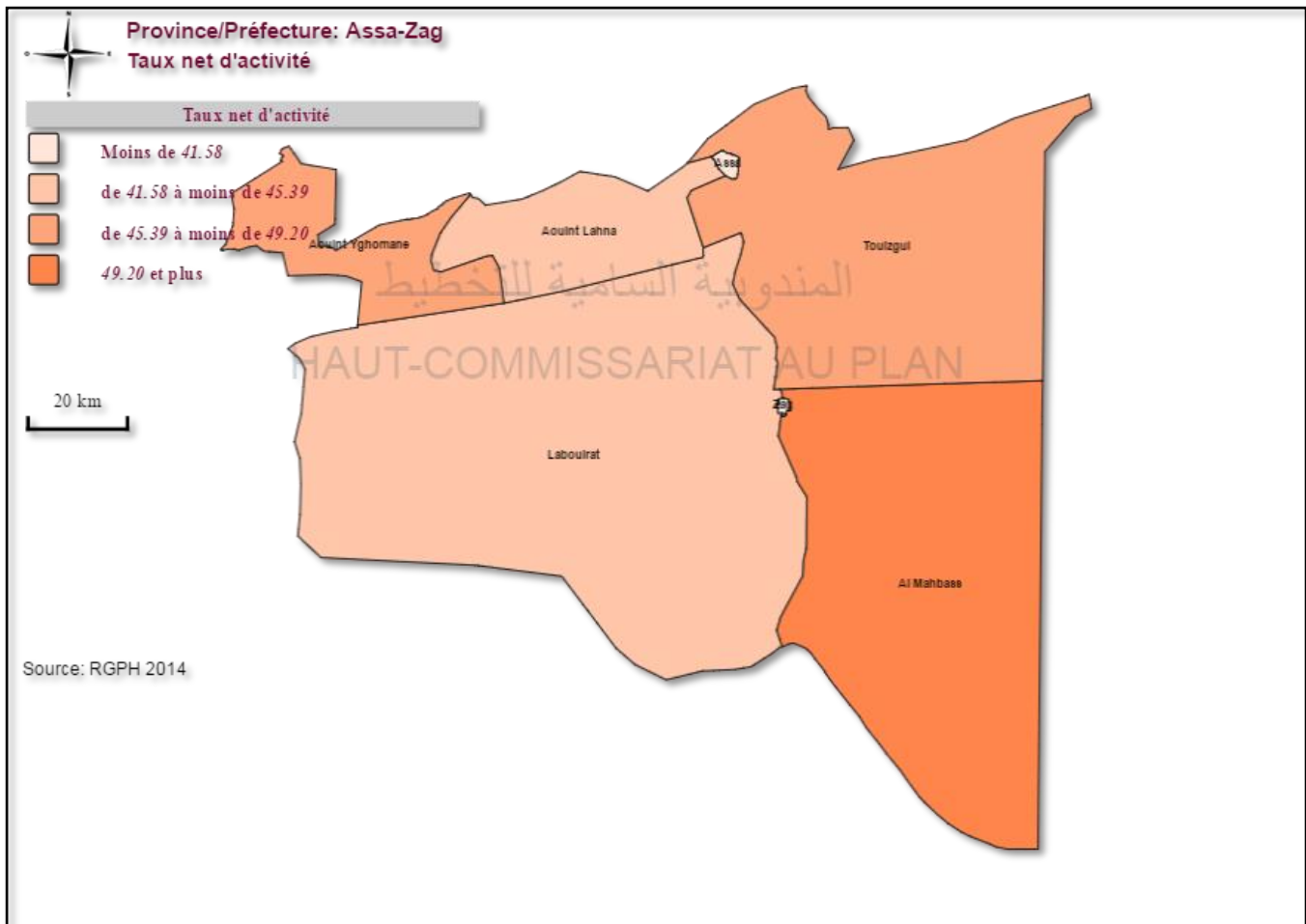
Annexe

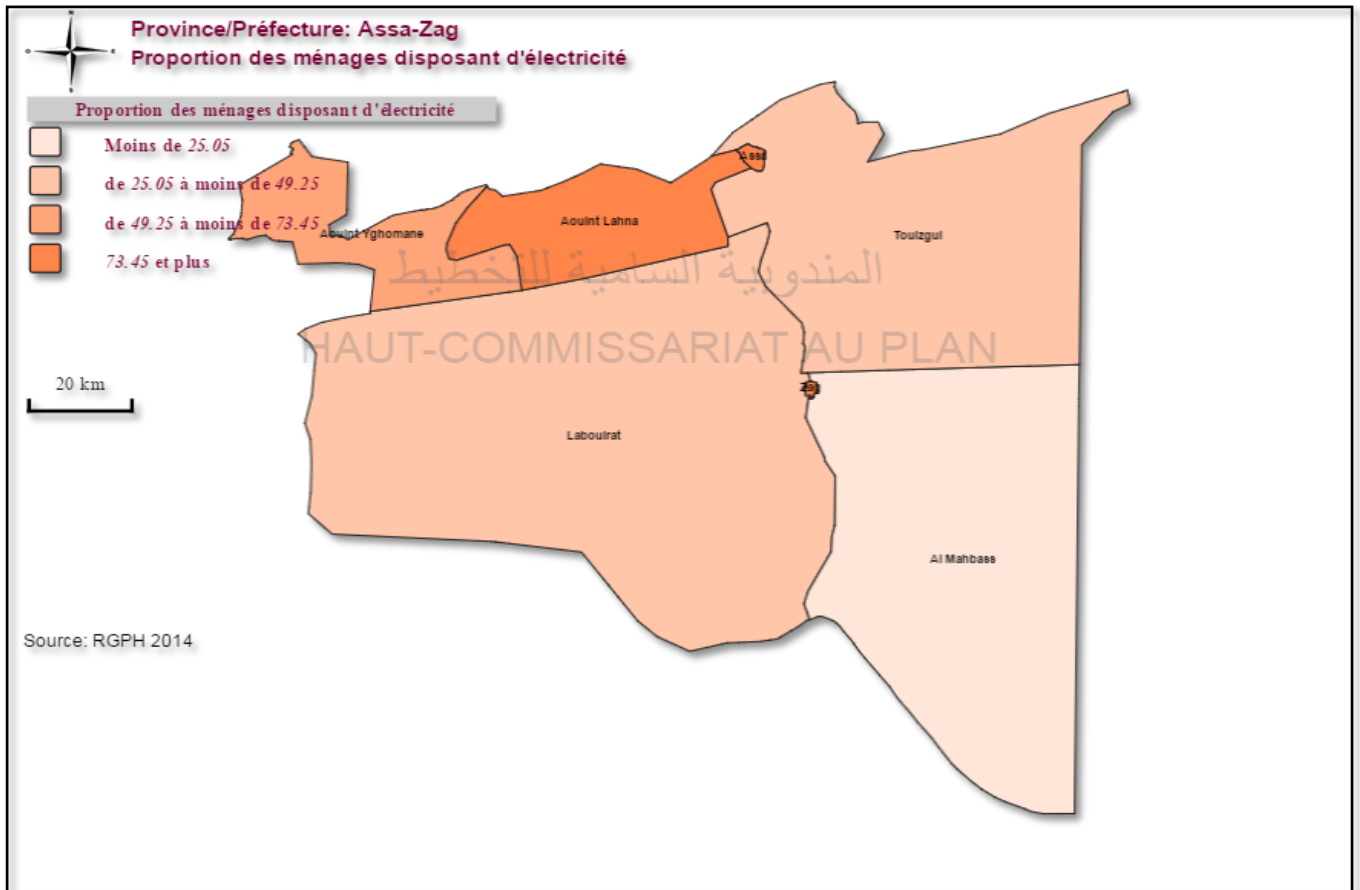


Cartes thématiques











Tableaux

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Population Légale</i>	<i>Ménages</i>
<i>Assa-Zag</i>			44 124	5 208
		<i>Assa</i>	14 570	2 990
		<i>Zag</i>	12 763	941
	<i>Assa</i>		10 455	956
		<i>Aouint Lahna</i>	2 391	314
		<i>Aouint Yghomane</i>	3 042	470
		<i>Touizgui</i>	5 022	172
	<i>Zag</i>		6 336	321
		<i>Al Mahbass</i>	4 208	153
		<i>Labouirat</i>	2 128	168

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus
<i>Assa-Zag</i>			11,2	9,9	9,8	10,5	10,4	9,2	7,8	6,5	5,9	4,9	3,9	3,2	2,4	1,3	1,1	2,0
		<i>Assa</i>	11,1	9,6	9,1	10,1	10,4	9,6	8,1	6,5	5,7	4,9	3,9	3,4	2,7	1,4	1,2	2,2
		<i>Zag</i>	11,4	10,3	11,0	9,8	9,6	8,7	8,3	7,6	6,2	5,7	4,4	3,1	1,6	0,7	0,6	1,1
	<i>Assa</i>		11,1	9,8	10,0	11,4	10,7	9,0	7,3	6,0	5,8	4,6	3,6	3,0	2,3	1,7	1,5	2,3
		<i>Aouint Lahna</i>	11,3	10,3	10,3	11,2	9,9	8,3	6,4	5,8	6,2	5,6	4,7	3,4	1,9	1,4	1,4	2,0
		<i>Aouint Yghomane</i>	10,4	9,2	9,4	11,6	11,6	9,9	8,3	6,2	5,7	3,9	2,9	2,4	2,6	2,0	1,6	2,4
		<i>Touizgui</i>	12,6	10,4	11,0	11,4	9,7	7,9	6,7	6,1	5,6	4,4	3,1	3,5	2,4	1,1	1,2	3,0
	<i>Zag</i>		11,6	11,2	12,3	12,0	11,3	8,0	5,6	5,4	6,1	4,8	3,2	2,6	2,0	1,3	0,8	1,8
		<i>Al Mahbass</i>	13,1	10,8	11,2	10,4	9,3	7,6	6,2	5,9	6,7	4,5	3,9	3,2	2,5	1,5	1,0	2,1
		<i>Labouirat</i>	10,7	11,5	12,9	13,0	12,6	8,2	5,2	5,1	5,7	5,1	2,7	2,2	1,6	1,2	0,7	1,6

Province	Cercles	Communes	Taux d'analphabétisme		
			Masculin	Féminin	Total
Assa-Zag			27,8	45,6	36,8
		Assa	20,9	38,6	30
		Zag	17,3	31,7	24,4
	Assa		43,4	65,3	54,3
		Aouint Lahna	50,3	74,1	62,2
		Aouint Yghomane	38	59,8	48,7
		Touizgui	43,9	61,2	52,9
	Zag		49	65,3	57,1
		Al Mahbass	44,2	53,8	48,9
		Labouirat	52,1	72,3	62,2

Province	Cercles	Communes	Masculin				Féminin				Total			
			Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage	Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage	Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage
			Population Active	Population Inactive			Population Active	Population Inactive			Population Active	Population Inactive		
Assa-Zag			5956	7479	65,2	32,7	1688	11824	17,5	72,4	7644	19303	40,8	41,4
		Assa	2903	4189	60	32,5	918	6406	17,4	76,1	3821	10595	37,8	43
		Zag	973	1139	68,7	20,2	175	1881	12,6	65,7	1148	3020	40,9	27,2
	Assa		1594	1718	69,9	41,3	521	2710	22,1	67,5	2115	4428	45,9	47,6
		Aouint Lahna	599	609	74,3	29,1	127	1056	14,8	28,2	726	1665	43,7	28,9
		Aouint Yghomane	740	816	67	54,1	289	1197	26,5	86,1	1029	2013	47,2	63
		Touizgui	255	293	68,8	32	105	457	25,9	63,9	360	750	46,9	41
	Zag		486	433	80,7	31,6	74	827	12,2	75	560	1260	46,6	37,3
		Al Mahbass	209	154	85,6	8,9	45	304	19	69,8	254	458	53	19,6
		Labouirat	277	279	77,5	48,2	29	523	8	82,8	306	802	42,4	51,5

Province	Cercles	Communes	Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé							
			Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Assa-Zag			3,2	29,8	43,1	14,3	6,9	0,6	1,7	0,5
		Assa	2,7	21,6	57,4	15,9	0,6	0,8	0,9	0,2
		Zag	2,6	26,2	55,4	12,2	0,9	0,7	0,8	1,2
	Assa		5,3	37,5	16,9	14,8	21,3	0,2	3,5	0,6
		Aouint Lahna	2,2	35,5	13,3	16,1	28,0	0,0	3,8	1,3
		Aouint Yghomane	7,9	38,5	23,1	17,7	9,8	0,6	2,5	0,0
		Touizgui	7,7	40,6	12,1	4,3	30,0	0,0	5,3	0,0
	Zag		0,8	62,5	14,5	7,8	11,5	0,0	2,4	0,5
		Al Mahbass	1,0	62,1	8,3	4,9	19,9	0,0	3,4	0,5
		Labourat	0,6	62,9	22,2	11,4	1,2	0,0	1,2	0,6

Province	Cercles	Communes	Situation dans la profession de la population masculine des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé							
			Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Assa-Zag			3,1	30,8	42,9	14,9	5,7	0,6	1,5	0,5
		Assa	2,7	22,5	56,4	16,0	0,4	0,9	0,8	0,2
		Zag	2,5	25,8	55,7	12,4	0,9	0,8	0,8	1,1
	Assa		5,1	39,8	17,0	16,7	17,9	0,0	3,1	0,5
		Aouint Lahna	2,6	36,2	13,6	18,3	24,9	0,0	3,2	1,1
		Aouint Yghomane	6,3	40,5	21,6	19,8	9,5	0,0	2,3	0,0
		Touizgui	8,9	48,2	14,3	4,2	19,6	0,0	4,8	0,0
	Zag		0,9	64,1	13,5	8,0	10,3	0,0	2,6	0,6
		Al Mahbass	1,0	63,9	7,9	5,2	17,8	0,0	3,7	0,5
		Labourat	0,6	64,3	20,4	11,5	1,3	0,0	1,3	0,6

Province	Cercles	Communes	Situation dans la profession de la population féminine des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé							
			Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Assa-Zag			3,8	20,9	44,4	9,4	17,1	0,6	3,2	0,6
		Assa	2,2	13,8	65,9	14,7	1,7	0,0	1,7	0,0
		Zag	3,0	31,8	51,5	9,1	1,5	0,0	1,5	1,5
	Assa		6,7	23,5	16,2	3,4	41,3	1,7	6,1	1,1
		Aouint Lahna	0,0	31,5	11,2	4,5	43,8	0,0	6,7	2,2
		Aouint Yghomane	21,6	21,6	35,3	0,0	11,8	5,9	3,9	0,0
		Touizgui	2,6	7,7	2,6	5,1	74,4	0,0	7,7	0,0
	Zag		0,0	40,0	28,0	4,0	28,0	0,0	0,0	0,0
		Al Mahbass	0,0	40,0	13,3	0,0	46,7	0,0	0,0	0,0
		Labouirat	0,0	40,0	50,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Provinces	Cercles	Communes	Taux de prévalence du handicap		
			Masculin	Féminin	Total
Assa-Zag			4,3	3,9	4,1
		Assa	4,3	3,9	4,1
		Zag	4,7	4,3	4,5
	Assa		4,2	3,5	3,8
		Aouint Lahna	3,3	2,7	3
		Aouint Yghomane	3,3	2,7	3
		Touizgui	8,4	7,3	7,8
	Zag		3,9	4,8	4,3
		Al Mahbass	4,1	5,2	4,6
		Labouirat	3,8	4,5	4,2

Province	Cercles	Communes	Type de logement					
			Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre
Assa-Zag			1,8	0,1	81,1	3,8	10,8	2,4
		Assa	2,3	0	92,1	3,4	1,4	0,7
		Zag	1,2	0,4	97	0,3	0	1,1
	Assa		0,9	0,1	33,6	1,3	58	6,1
		Aouint Lahna	1,8	0	72,6	1,2	24,4	0
		Aouint Yghomane	0,5	0,3	23,9	0,5	74,2	0,5
		Touizgui	0,7	0	14,6	3,5	53,5	27,8
	Zag		0	0,4	22,4	27,1	33,7	16,5
		Al Mahbass	0	0,8	2,5	1,7	72	22,9
		Labouirat	0	0	39,4	48,9	0,7	10,9

Province	Cercles	Communes	Équipements de base du logement				
			Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante
Assa-Zag			96,9	94,7	46,8	89,3	90,0
		Assa	99,2	97,9	46,2	97,0	96,0
		Zag	99,8	99,4	56,1	97,7	97,6
	Assa		87,3	78,8	46,9	71,0	70,4
		Aouint Lahna	97,0	99,4	64,0	89,0	86,0
		Aouint Yghomane	96,8	81,3	26,1	72,6	72,9
		Touizgui	38,9	38,9	94,4	38,0	38,0
	Zag		83,5	81,6	20,0	14,5	42,0
		Al Mahbass	81,4	80,5	0,8	0,8	0,8
		Labouirat	85,4	82,5	36,5	26,3	77,4

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	Mode d'évacuation des eaux usées		
			Réseau public	Fosse septique	Autre
<i>Assa-Zag</i>			52,5	16,3	31,2
		Assa	54,1	24,5	21,3
		Zag	93,6	0,6	5,7
	<i>Assa</i>		4,1	4,4	91,4
		Aouint Lahna	1,8	2,4	95,7
		Aouint Yghomane	1,3	0,8	97,9
		Touizgui	17,6	20,4	62,0
	<i>Zag</i>		4,7	8,3	87,0
		Al Mahbass	0,8	0,0	99,2
		Labouirat	8,1	15,6	76,3

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	Ancienneté du logement			
			Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
<i>Assa-Zag</i>			17,6	31,5	46,7	4,2
		Assa	16,3	28,3	50,5	4,9
		Zag	11,9	43,8	44,1	0,2
	<i>Assa</i>		29,8	31,4	30,5	8,3
		Aouint Lahna	26,2	27,4	35,4	11,0
		Aouint Yghomane	35,8	22,4	33,7	8,2
		Touizgui	13,9	69,4	12,0	4,6
	<i>Zag</i>		23,1	22,4	54,1	0,4
		Al Mahbass	2,5	25,4	72,0	0,0
		Labouirat	40,9	19,7	38,7	0,7

Province	Cercles	Communes	Autres équipements ménagers							
			Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole	Réfrigérateur
<i>Assa-Zag</i>			81,7	29,0	90,8	3,6	18,3	23,7	75,9	84,9
		Assa	94,4	19,9	94,2	3,9	17,5	26,1	87,4	91,4
		Zag	96,1	22,8	96,7	3,8	31,4	31,4	94,4	95,3
	Assa		42,2	47,8	83,0	2,4	7,7	7,7	42,2	63,0
		Aouint Lahna	41,2	60,3	93,2	3,2	10,3	12,9	41,9	82,1
		Aouint Yghomane	56,9	35,0	84,7	2,2	7,9	6,9	56,4	66,1
		Touizgui	4,7	58,8	60,5	1,5	0,0	0,0	4,7	1,5
	Zag		36,4	76,2	64,6	0,9	0,5	1,4	12,5	12,8
		Al Mahbass	59,5	94,8	34,6	0,0	0,0	0,0	9,8	12,0
		Labouirat	15,1	59,0	92,2	2,0	1,0	2,9	15,1	13,7



Direction régionale du palm –Guelmim
BP 291 81000 Guelmim
Tél & Fax : 0528872170
Site web <http://www.hcp.ma/region-guelmim/>